



GOVERNEMENT

Liberté
Egalité
Fraternité



AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE :

Les statistiques élaborées sur la base des rapports d'opérations « SITREP » des CROSS ne reflètent ni l'accidentologie totale survenue au-delà de la bande des 300 m ni même l'activité globale des CROSS.

En effet :

– d'une part, les CROSS, comme les autres acteurs « institutionnels » du sauvetage, ne sont pas systématiquement sollicités lors de la survenance d'évènements de mer ;

– d'autre part, les CROSS n'établissent pas systématiquement de SITREP à l'issue d'une opération ; les opérations « mineures » pouvant n'être mentionnées que sur leur main courante.

Un risque de sous-évaluation existe pour les sports et loisirs nautiques qui se pratiquent en zone très côtière et pour lesquels les opérations sont souvent déclenchées depuis la terre sans intervention du CROSS.

Sous ces réserves, les données recueillies par le SNOSAN à partir des remontées d'informations effectuées par les CROSS demeurent une précieuse source d'informations pour l'établissement et la hiérarchisation des facteurs de la survenance d'évènements de mer et de la gravité de leurs conséquences, lorsque de tels événements sont recensés.

Les données SNSM, SDIS, CRS et SAMU viennent enrichir les données des CROSS.

Les données sont principalement scindées entre opérations portant sur les activités plaisance d'une part et sur les loisirs nautiques d'autre part.

La plaisance comprend les voiliers habitables, les navires à moteur jusqu'à 8 mètres et de plus de 8 mètres ainsi que les annexes.

Les loisirs nautiques comprennent toutes les activités à partir de flotteurs non intégrés dans la plaisance (voile légère, kite surf, jet ski, canoë kayak, etc.) ainsi que toutes les activités sans flotteurs (baignade, plongée, isolement par la marée, etc.)

Notons enfin que l'année 2020 correspond à une période charnière au cours de laquelle le nouveau dispositif informatique de gestion des opérations dénommé SEAMIS a été progressivement installé au sein des différents CROSS.

INTRODUCTION

Le SNOSAN vous présente le bilan de l'accidentologie pour l'ensemble de l'année 2020.

Cette année restera marquée bien entendu par la crise sanitaire et notamment par les confinements, restrictions et modifications des pratiques que cela a pu entraîner à l'égard des activités nautiques et aquatiques.

Pour rappel, l'année 2020 a connu 2 confinements principaux :

- Du 17 mars au 10 mai
- Du 30 octobre au 14 décembre

Ainsi que des limitations dans les déplacements durant certaines périodes :

- Règle des 100 km,
- Règles des 20 km et 3 heures,
- Notions de plages dynamiques pour l'exercice de certaines activités nautiques.

SOMMAIRE :

Synthèse de l'année 2020 – Plaisance et loisirs nautiques

1. Bilan 2020 des opérations dédiées à la plaisance

- 1.1 Evolution du nombre d'opérations portant sur les navires de plaisance
- 1.2 Evolution du nombre d'opération sur les annexes
- 1.3 Répartition par types d'opérations coordonnées par les CROSS
- 1.4 Identification des évènements à l'origine des opérations
 - 1.4.1 Le facteur matériel
 - 1.4.2 Le facteur météorologique
 - 1.4.3 Le facteur spatial : la distance à la côte
- 1.5 Le paradoxe des saisons
- 1.6 Le bilan humain
- 1.7 Les événements marquants
- 1.8 Conclusion et préconisations

2. Bilan 2020 des opérations dédiées aux loisirs nautiques

- 2.1 Bilan global - chiffres CROSS –
- 2.2 Bilan kite surf
- 2.3 Bilan canoë kayak
- 2.4 Bilan des isolements par la marée
- 2.5 Bilan plongée
- 2.6 Quelques évènements marquants en loisirs nautiques en 2020
- 2.7 Observations liées à de nouvelles pratiques : le wing foil

3. Données complémentaires :

- 3.1 Données complémentaires SNSM
- 3.2 Données CRS
- 3.3 Données à caractère médical

4. La veille noyade 2020

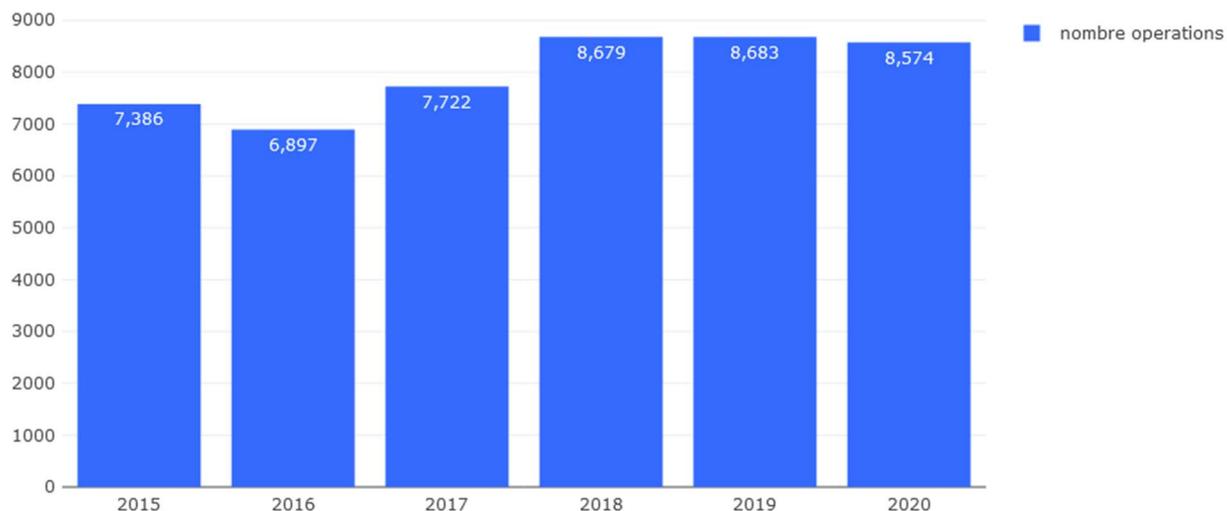
- 4.1 Les chiffres globaux pour eaux intérieures et mer
- 4.2 La répartition sur l'année
- 4.3 La répartition géographique des noyades
- 4.4 Le risque noyade pour les mineurs

Conclusion et préconisations sur les loisirs nautiques

Synthèse de l'année 2020 – Plaisance et loisirs nautiques

En 2020, la pratique de la plaisance et de loisirs nautiques a généré une importante activité de coordination d'opérations d'assistance et de sauvetage :

Si la saison estivale a connu une augmentation du nombre d'opérations, il apparaît que sur l'ensemble de l'année les mesures de confinements ont fait baisser légèrement le volume général d'activité des opérateurs du secours (-1.26 %)



[Q-1738]

Entre 2019 et 2020 le nombre d'opérations coordonnées par les CROSS a légèrement diminué toutefois on note une légère hausse dans l'engagement de moyens nautiques soit 1.11%

Année	Nombres d'opérations	Moyens nautiques engagés
2019	8683	7730
2020	8574 (-1.26% par rapport à 2019)	7816 (+1.11% par rapport à 2019)

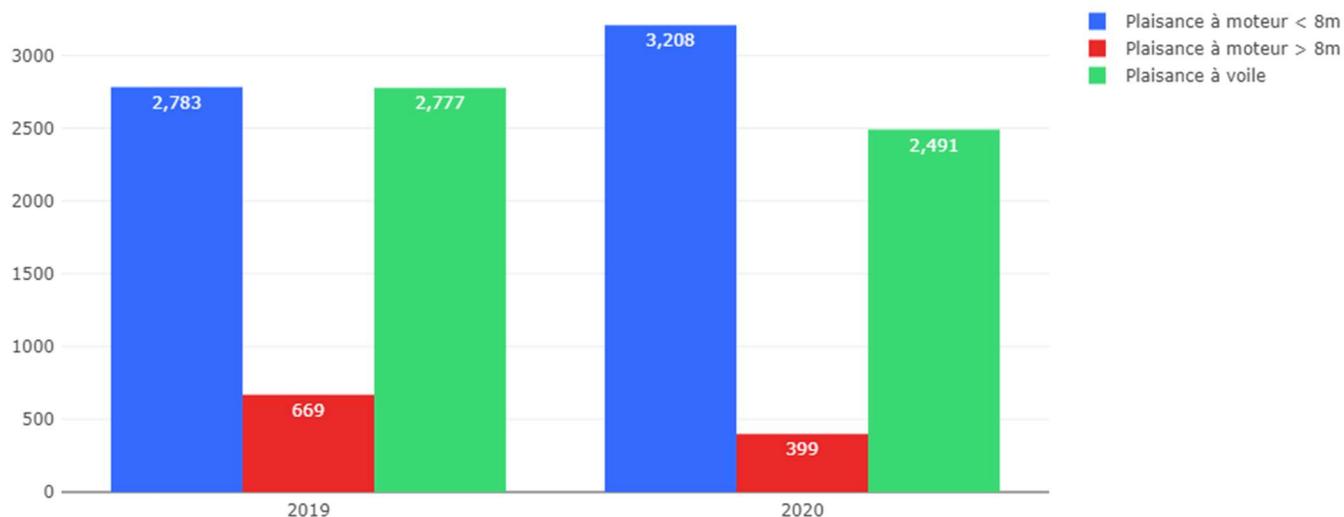
1. Bilan 2020 des opérations dédiées à la plaisance

La navigation de plaisance (hors plongée et avec les annexes), représente en 2020 6289 opérations :

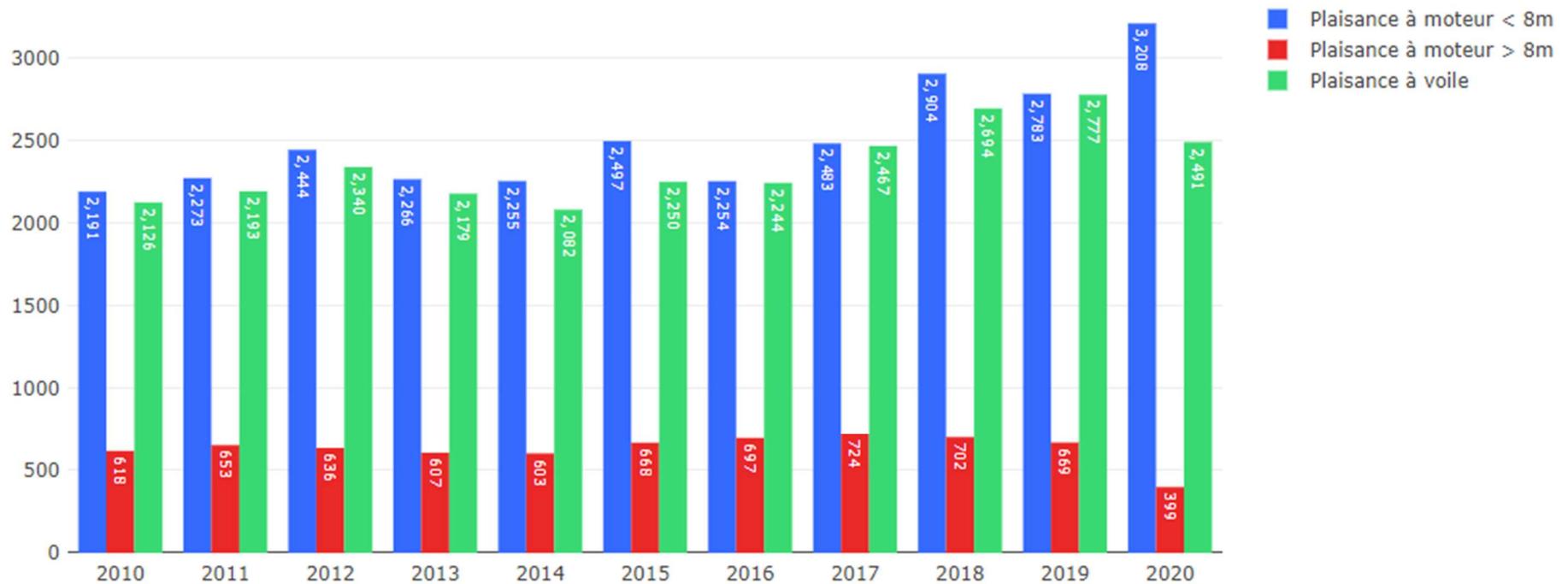
- **6098 portant sur des flotteurs de plaisance pure** [Q-1817] et 191 portant sur les annexes [Q2143];
- **58 personnes décédées ou disparues** (53 en 2019) ; [Q2172]
- **2 120 personnes secourues en 2020**, contre 2 227 en 2019, soit une diminution de 4,8% ; [Q2148]
- **9504 personnes assistées en 2020**, contre 9762 en 2019, soit une diminution de 2,4% ; [Q1077]
- **41,3% des alertes** ont été transmises **grâce au téléphone portable en mer** et 17,2% par des téléphones portables à terre. [Q1085]

1.1 Evolution du nombre d'opérations portant sur les navires de plaisance

Evolution du nombre d'opérations sur activité de plaisance :



[Q-1817]



En l'espace de 10 ans l'évolution du nombre d'opérations sur les navires de moins de 8 m n'a cessé d'augmenter, soit 46.42% entre 2010 et 2020. Dans le même temps, on dénombre 103 557 nouvelles immatriculations (sources DAM-DSI 2021).

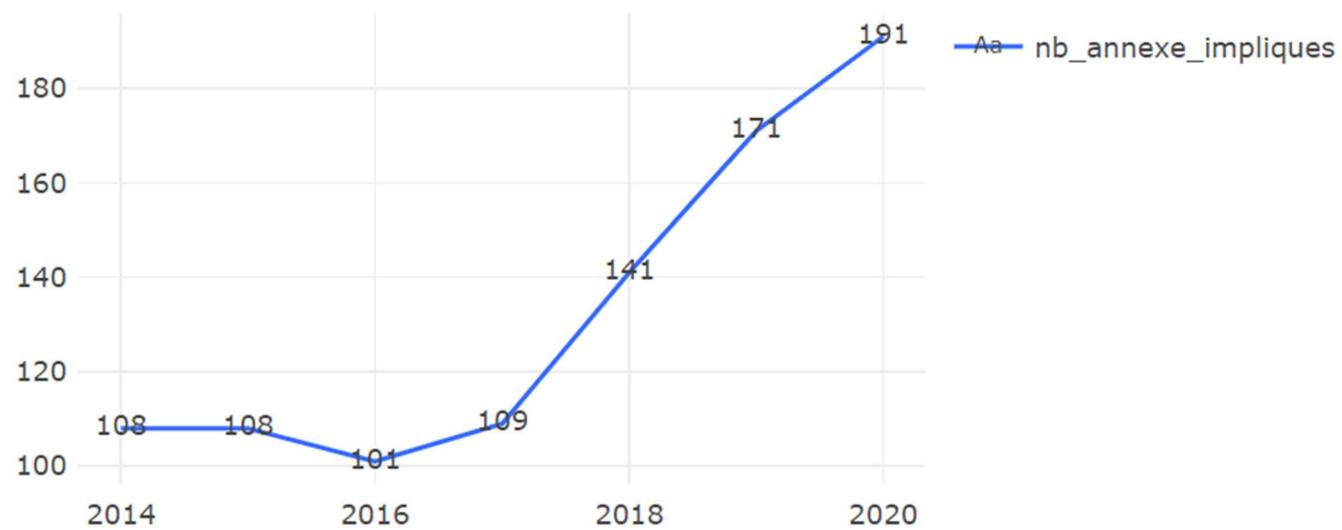
L'année 2020 connaît par rapport à l'année passée une forte hausse du nombre d'opérations sur les navires de < 8 m soit +15.27%. S'agissant des navires de > 8 m et des voiliers la tendance est à la baisse.

[Q1193 et 1195].

1.2 Evolution du nombre d'opérations sur les annexes

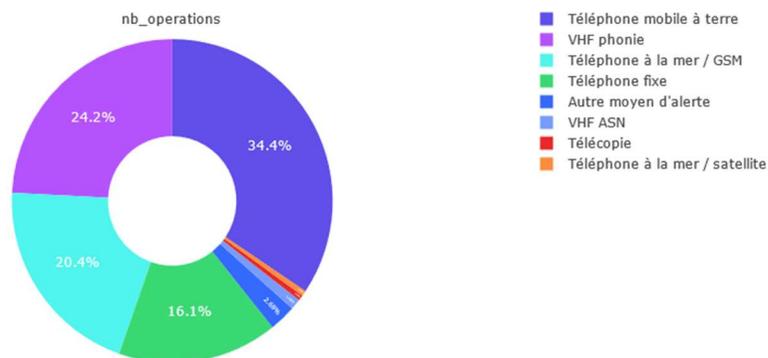
Le nombre d'opérations sur les annexes a légèrement augmenté entre 2019 et 2020 + 11,7% (191 opérations en 2020 contre 171 en 2019)

OP CROSS POUR ANNEXES



[Q-2143]

Les moyens d'alerte pour les annexes [Q-2149]



Contrairement aux déclenchements réalisés depuis un navire de plaisance, les opérations concernant les annexes sont majoritairement déclenchées par un téléphone mobile à terre. L'augmentation du nombre d'opérations pour les annexes et les données relatives au moyen d'alerte nous conduisent à **sensibiliser les pratiquants** :

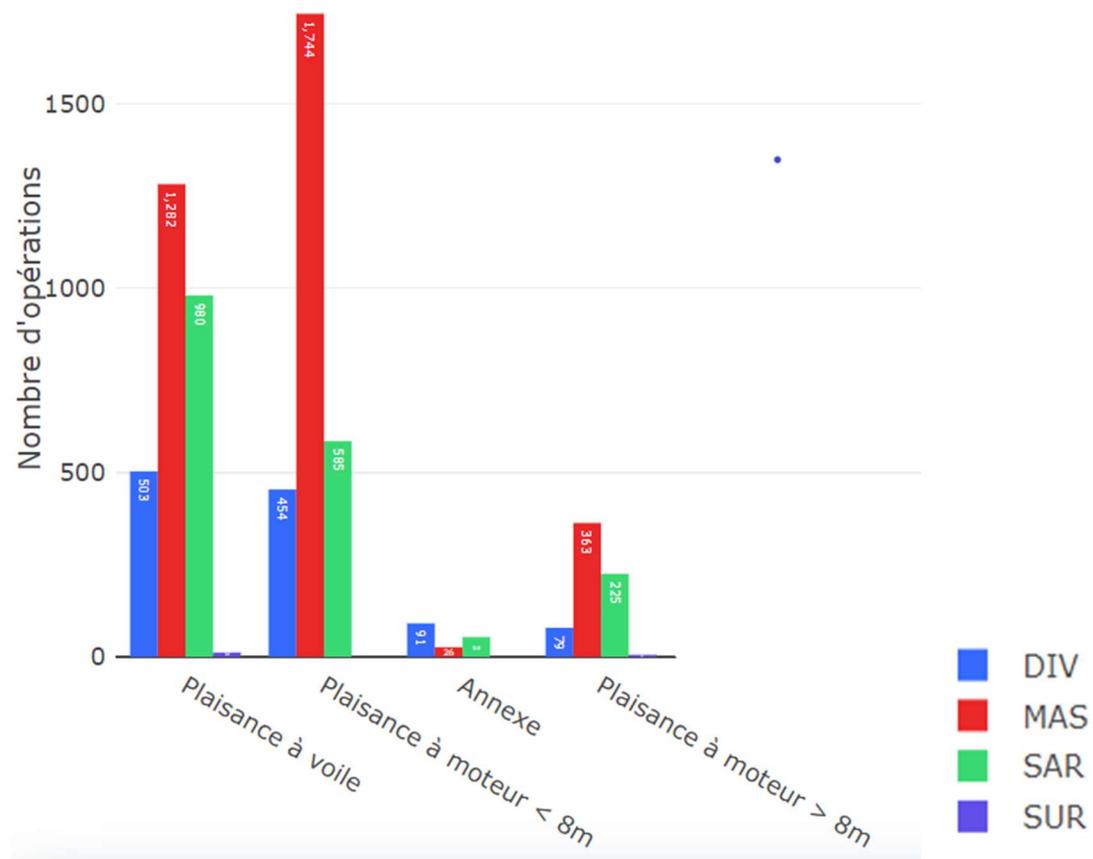
- à l'emport d'un moyen de communication simple : le GSM à bord de l'annexe ;
- et d'un moyen lumineux lors d'une utilisation nocturne.

1.3 Répartition par type d'opérations coordonnées par les CROSS

Les CROSS coordonnent 4 types d'opérations :

- recherche et sauvetage (« SAR ») ;
- assistance aux biens (« MAS ») ;
- surveillance (« SUR ») : simple surveillance d'une situation à risque ;
- diverses (« DIV ») : opérations difficiles à qualifier.

Les types d'opérations par flotteur en 2020 :
[Q-1810]



Les opérations d'assistance restent de loin les plus nombreuses et les plus sollicitantes pour les moyens de secours (+22.09% entre 2019 et 2020).

Les opérations coordonnées par les CROSS en 2020 au profit des navires de plaisance se répartissent ainsi :

	Voiliers impliqués			Navires < 8 m à moteur impliqués			Navires > 8 m à moteur impliqués		
	2019	2020	Evolution	2019	2020	Evolution	2019	2020	Evolution
SAR	982	872	-11,20%	668	1164	+74,25%	227	139	-38,77%
MAS	1283	1174	-8,50%	1744	2130	+22,13%	363	211	-41,87%
S/Total SAR+MAS	2265	2046	-9,67%	2412	3294	+36,57%	590	350	-40,68%
SUR	12	5	-58,33%	0	9	-	2	1	-50,00%
DIV	504	443	-12,10%	476	399	-16,18%	82	55	-32,93%
Total	2781	2494	-10,32%	2888	3702	+28,19%	674	406	-39,76%

[Q-1756 1757 1758 1776 / DIV VOILIERS]

Nombre de d'opération en SAR sur des navires de moins de 8 m par CROSS :

cross	nb_operations
Antilles-Guyane	31
Corse	61
Corsen	84
Gris-Nez	43
Jobourg	34
La Garde	287
La Réunion	10
Mayotte	14
Nouvelle-Calédonie	11
Polynésie	35
Étel	148

[Q-2168]

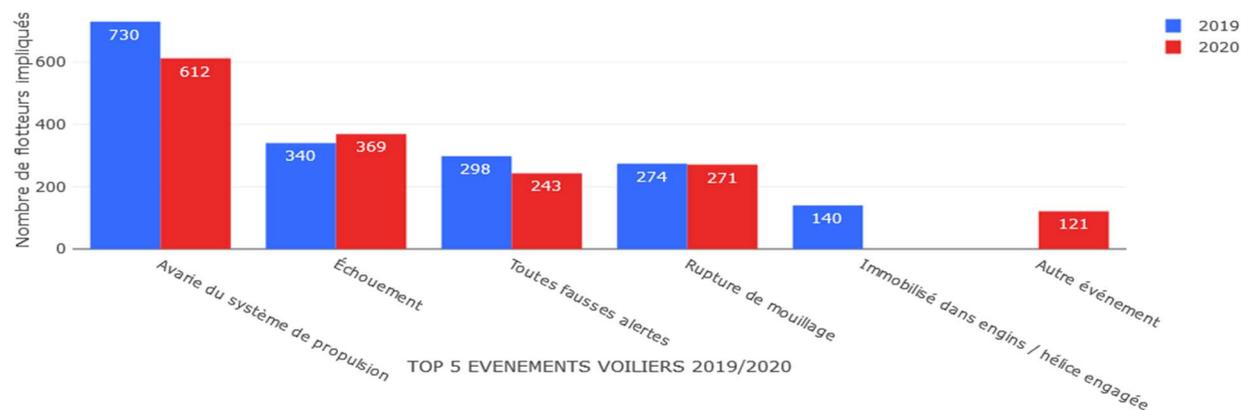
1.4 Identification des évènements à l'origine des opérations

1.4.1 Le facteur matériel

Le SNOSAN réitère la nécessité pour les plaisanciers de vérifier les éléments structurants du navire ainsi que leurs équipements. Leur bon entretien permet de renforcer la résilience de l'équipage dans l'attente des secours.

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS PAR NOMBRE D'OPERATIONS SUR LES FLOTTEURS DE PLAISANCE

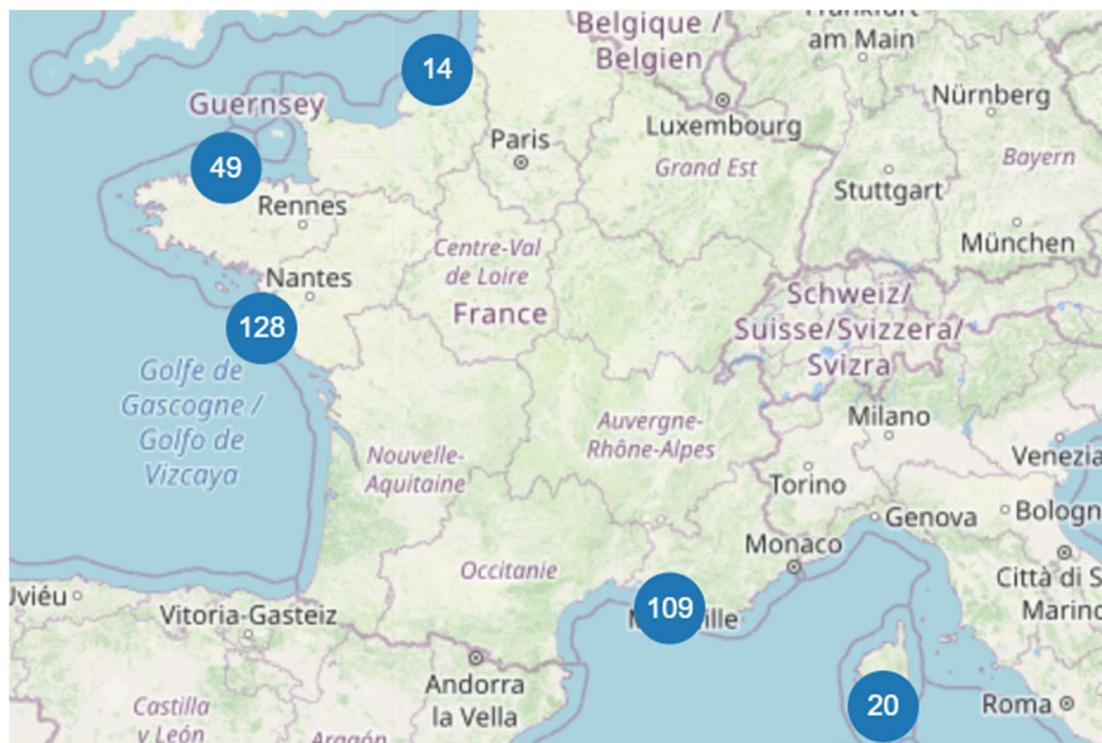
Les voiliers :



[Q-1783]

L'avarie de propulsion en voilier (moteurs ou gréement) demeure la première cause des opérations de sauvetage mais comparativement à 2019 ce phénomène est en baisse.

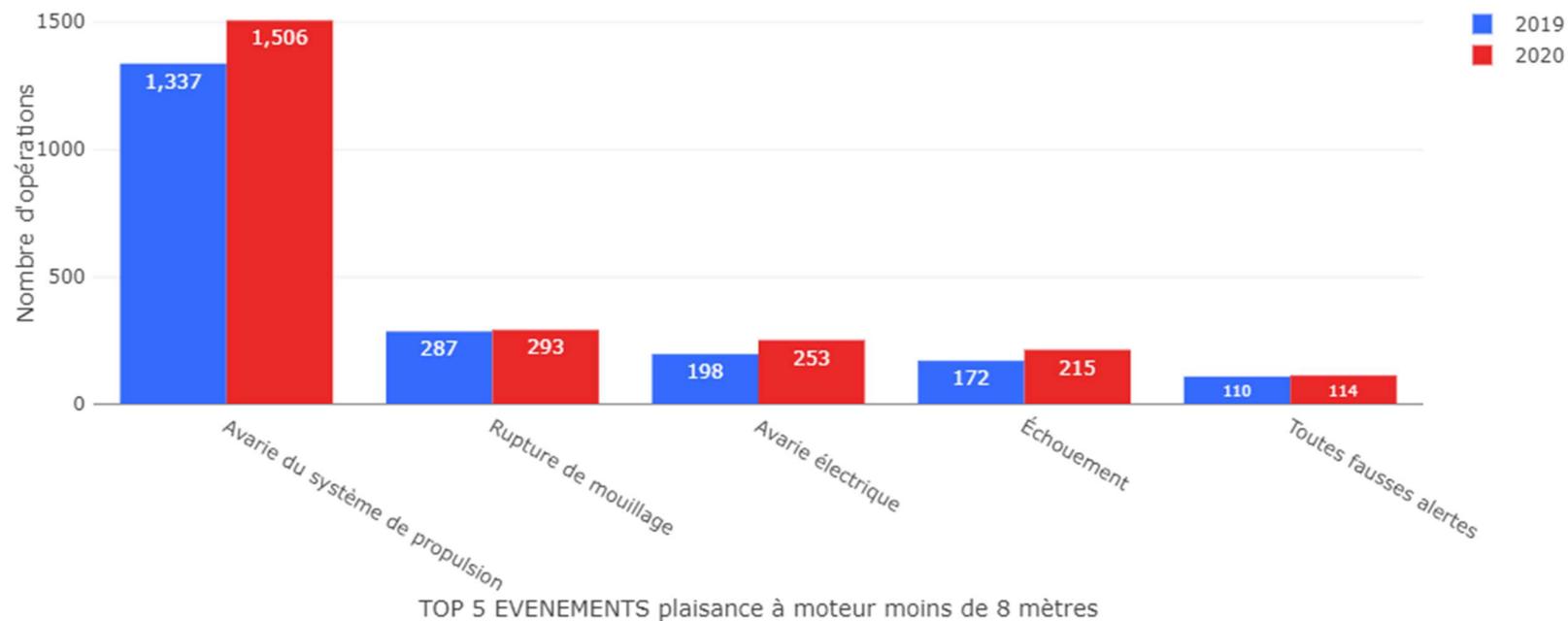
Carte des échouements des voiliers en 2020 par bassin : [Q-2144]



Même si le nombre d'échouements demeure supérieur dans les eaux soumis à fort courant et marnage, celui-ci n'est pas négligeable dans la zone méditerranéenne.

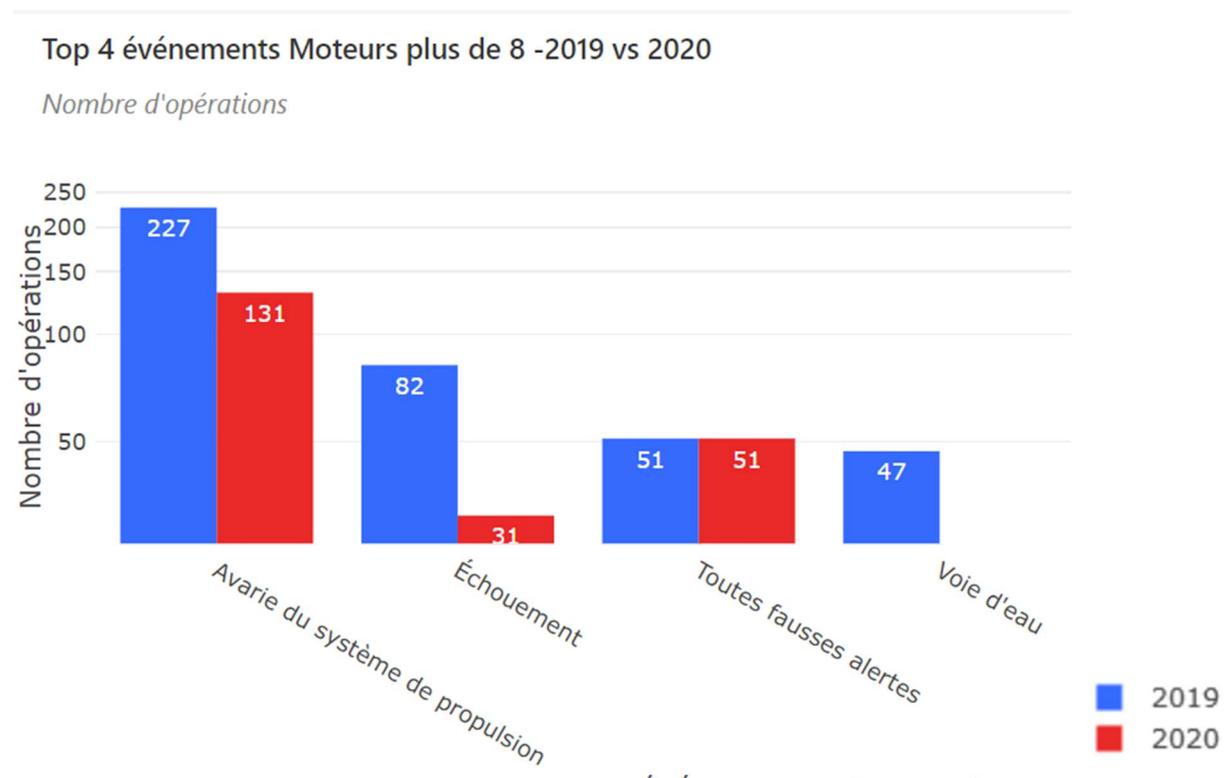
Les navires à moteurs de moins de 8 mètres :

[Q-1833]



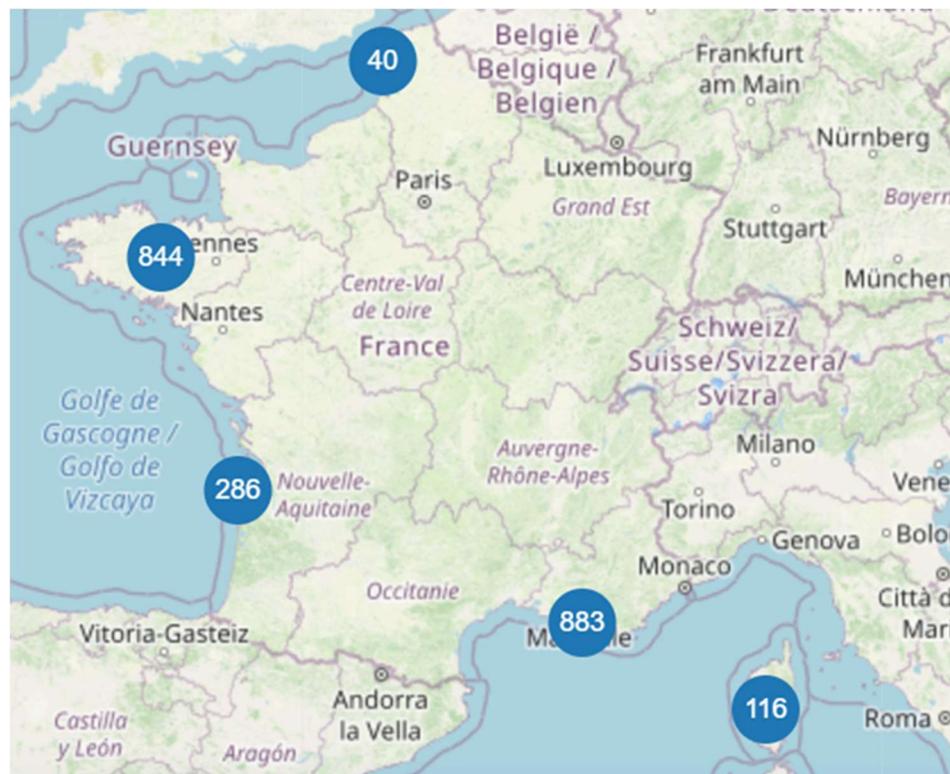
L'augmentation des opérations pour ces navires se vérifie pour chacun des évènements déclencheurs.

Les navires à moteur de plus de 8 mètres : [Q-2145]



Focus sur l’avarie de propulsion quel que soit le flotteur de plaisance :

Pour la deuxième année consécutive, les opérations pour “Avarie du système de propulsion”, quel que soit le flotteur plaisance, sont plus fréquentes sur la façade ouest qu’en méditerranée. En 2020, il se répartissent ainsi :

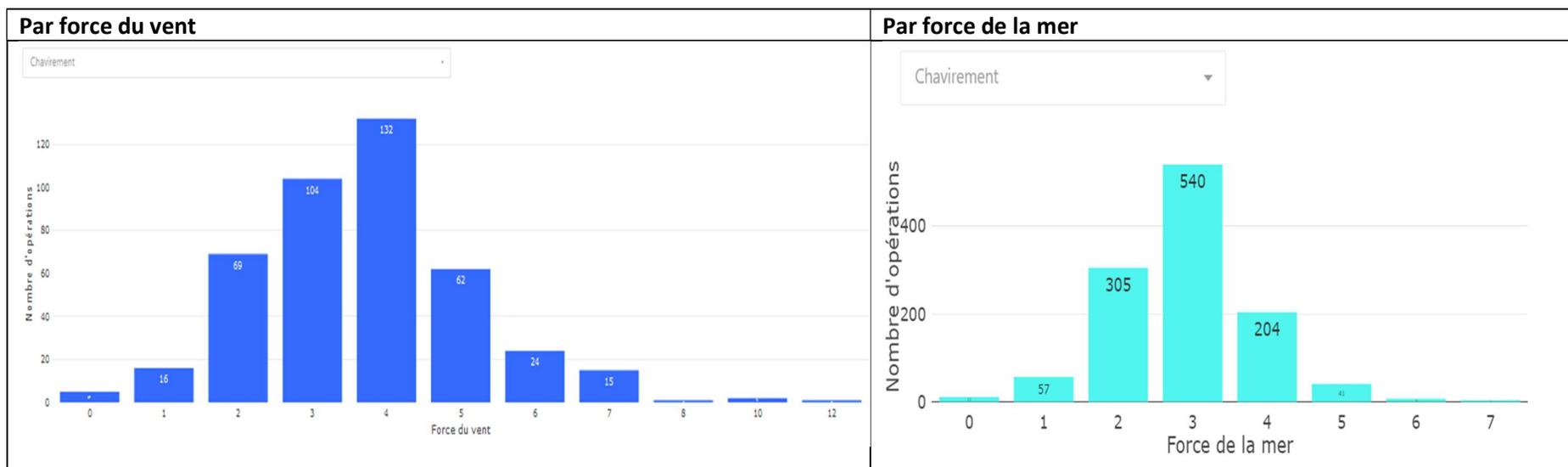


1.4.2 Le facteur météorologique

Lien potentiel entre chavirement et les conditions météorologiques :

Observations depuis 2015- [Q- 1837 / VENT- Q -1660/MER]

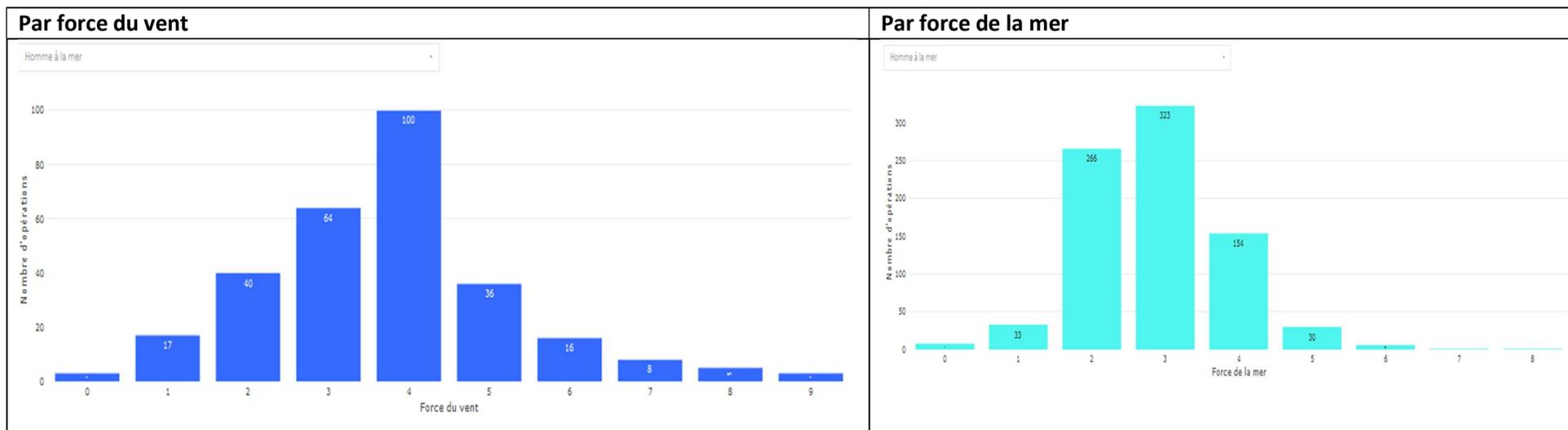
Chavirement :



VENT 3 + MER 3 = RESTEZ PRUDENT

Lien potentiel entre « homme à la mer » et la météorologie :

Observations depuis 2015- [Q-1837 / HOMME A LA MER - Q-1660/MER]



On peut remarquer que l'homme à la mer n'est pas généré par des conditions météorologiques particulièrement difficiles. Les conditions clémentes augmentent le nombre de pratiquants et donc d'évènements. Leur vigilance doit donc perdurer quelles que soient les conditions.

1.4.3 Le facteur spatial : la distance à la côte

La proche zone côtière concentre une forte densité d'activités. Cette proximité ne doit pas pour autant générer un faux sentiment de sécurité.

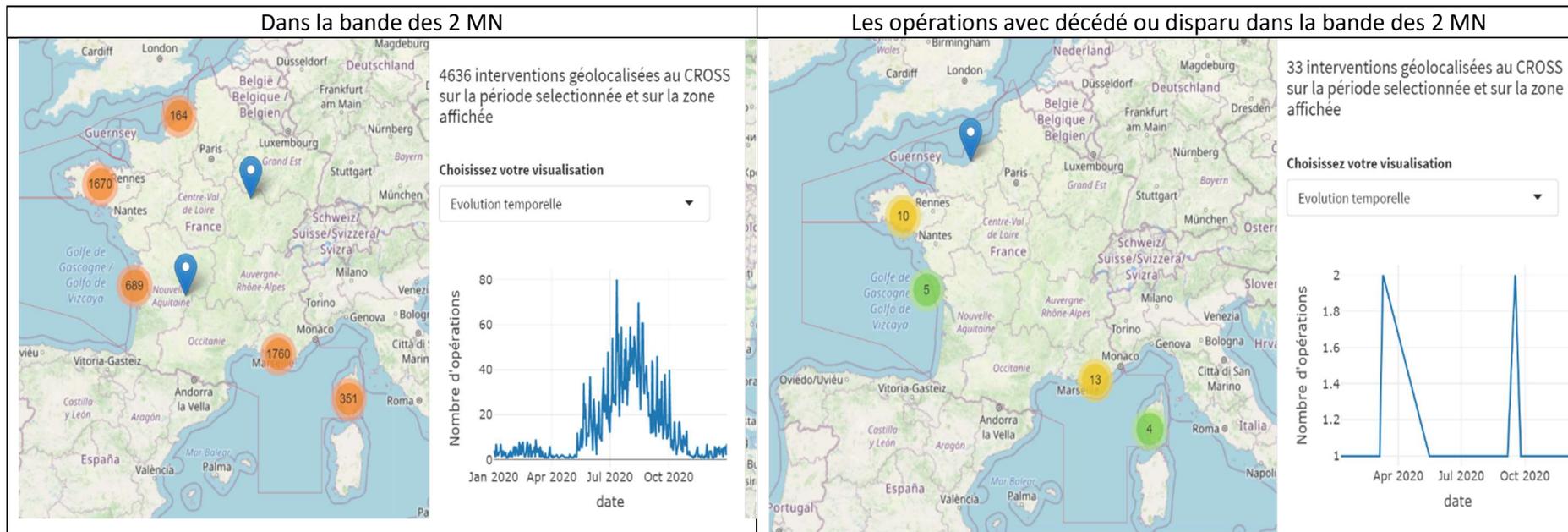
En effet, quel que soit le flotteur considéré, la majeure partie des opérations, d'une part, et des décès, d'autre part, se déroule dans la bande des 2 MN de la côte.

Une attention particulière doit donc être apportée aux conditions de navigation dites « basiques ».

Le groupe de travail préconise en conséquence d'insister sur le message suivant auprès du public : « La vigilance c'est partout, même à proximité du littoral. ».

Carte des opérations (4636) de tous types, géo localisées, dans la bande de 0 à 2 milles nautiques en 2020 (d'après le site carte.snosan.fr)

La répartition géographique des opérations concernant la plaisance:

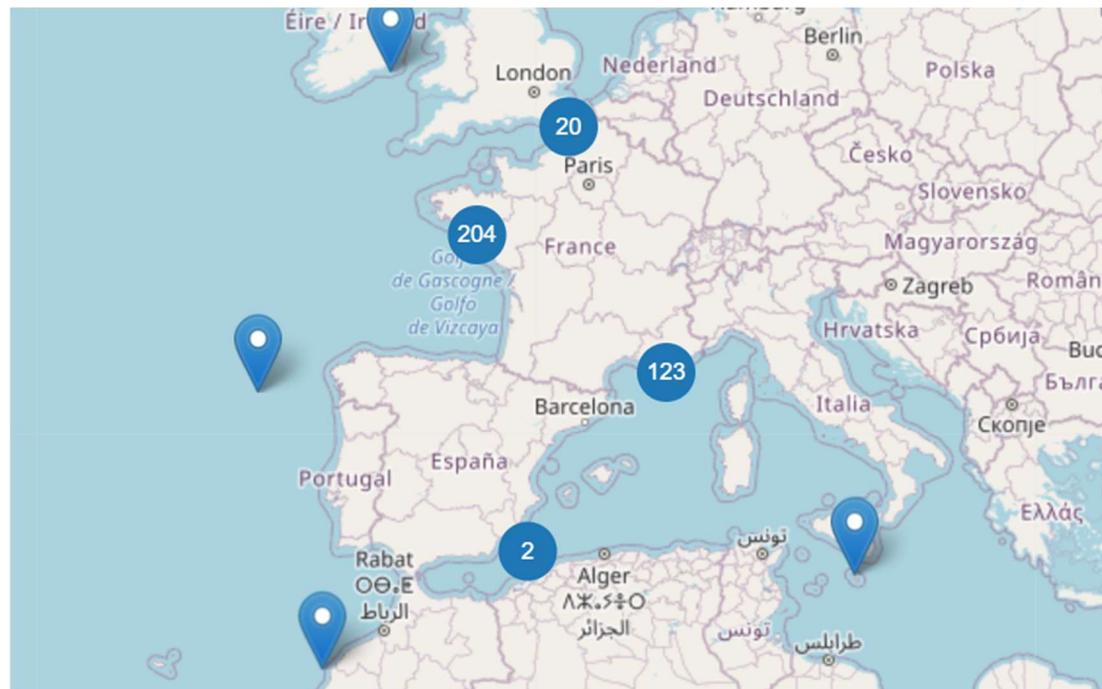


Tout comme le nombre total d'opérations, le nombre de personnes décédées ou disparues en plaisance (voile, moteur de moins et de plus de 8 mètres et les annexes) intervient majoritairement aussi dans la bande des 2MN (33 personnes en métropole sur la carte ci-dessus sur les 58 comptabilisées par les CROSS toutes zones confondues). ([Q 1766] pour voiliers, [Q1785] pour les moteurs –de 8m, [Q 1786] pour les moteurs + 8m, [Q 1172] pour les annexes)

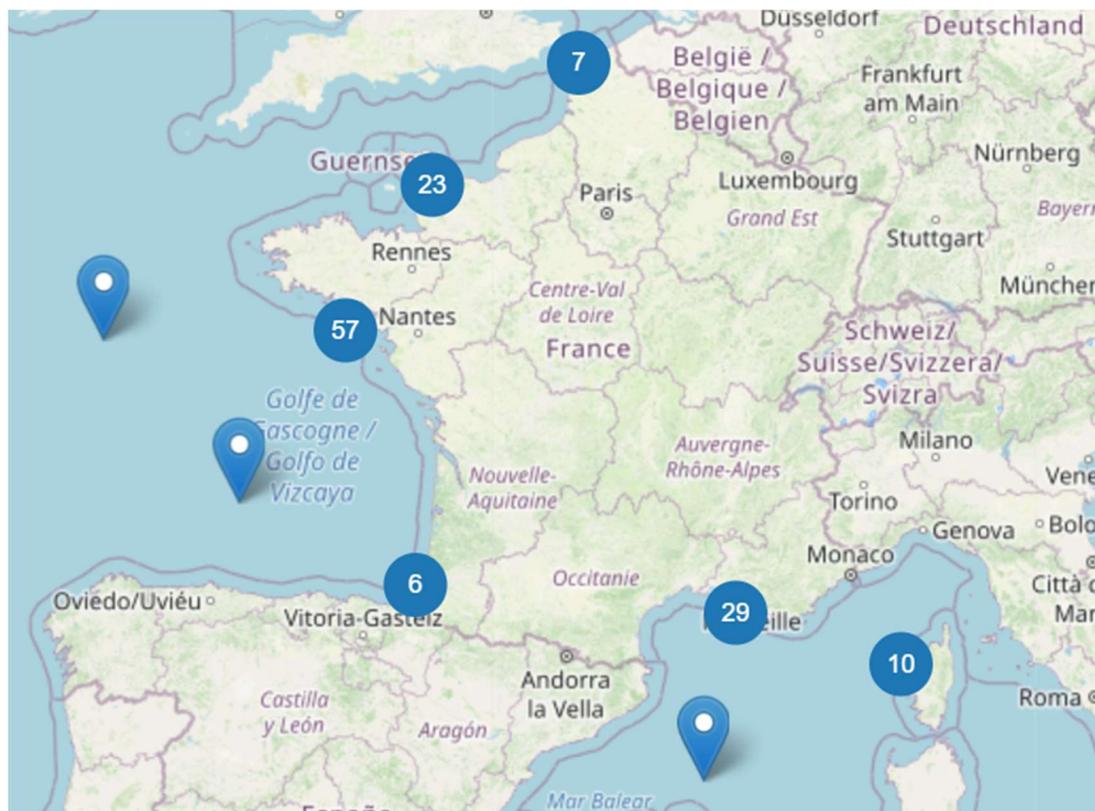
Par ailleurs, le groupe de travail a effectué une recherche sur les zones géographiques dans lesquelles l'activité de plaisance pure, voile et moteur a provoqué **un décès ou une disparition depuis 2010**. Sont exclus des événements les accidents de plongée, les suicides, les malades Evamed ou Evasan pour lesquels ce bilan n'est pas en lien direct avec les flotteurs de plaisance.

Evenement

Homme à la mer × Incertitude × Autre accident × Chavirement × Découverte de corps ×
Rupture de mouillage × Voie d'eau × Blessé EvaMed × Blessé projection d'une équipe médicale ×
Baignade × Échouement × Autre événement × Incendie × Heurt × Abordage ×
Incertitude sur la position × Avarie du système de propulsion × Toutes fausses alertes ×
Démâtage × Blessé avec déroutement × Sans avarie inexpérience ×
Immobilisé dans engins / hélice engagée ×

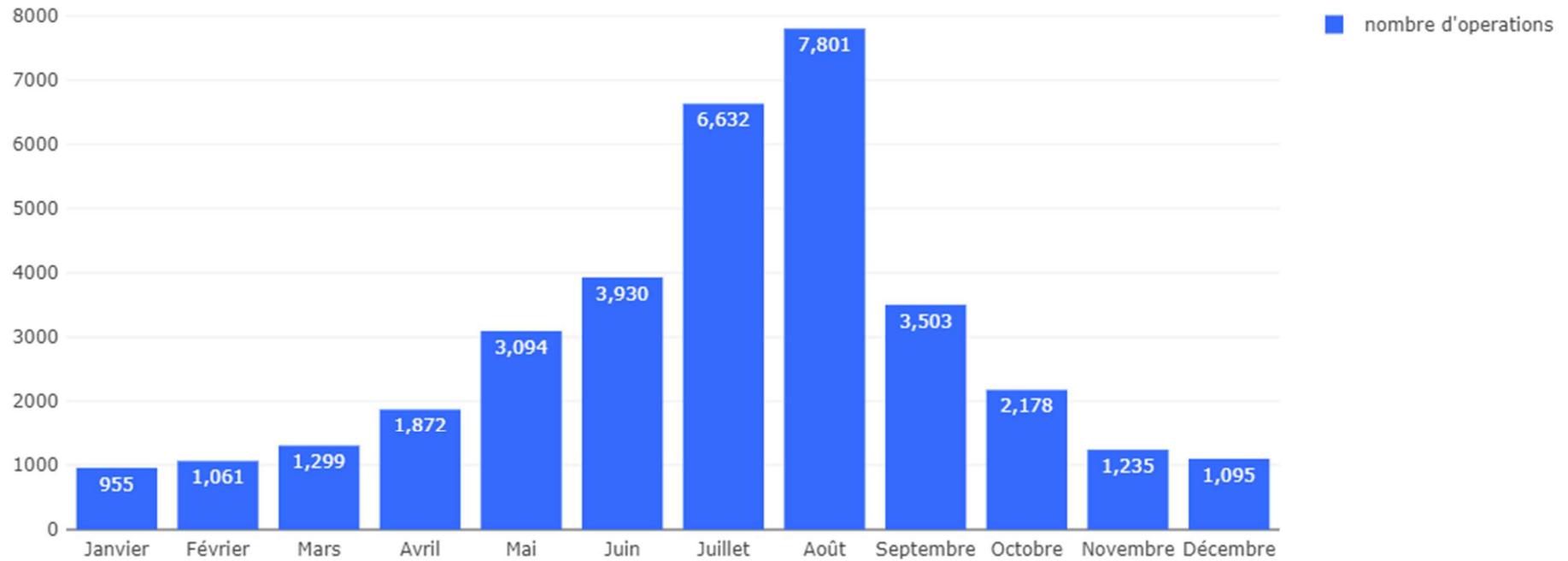


Ce sont les “personnes à la mer” qui ont généré majoritairement ce résultat fatal dans le domaine de la plaisance.

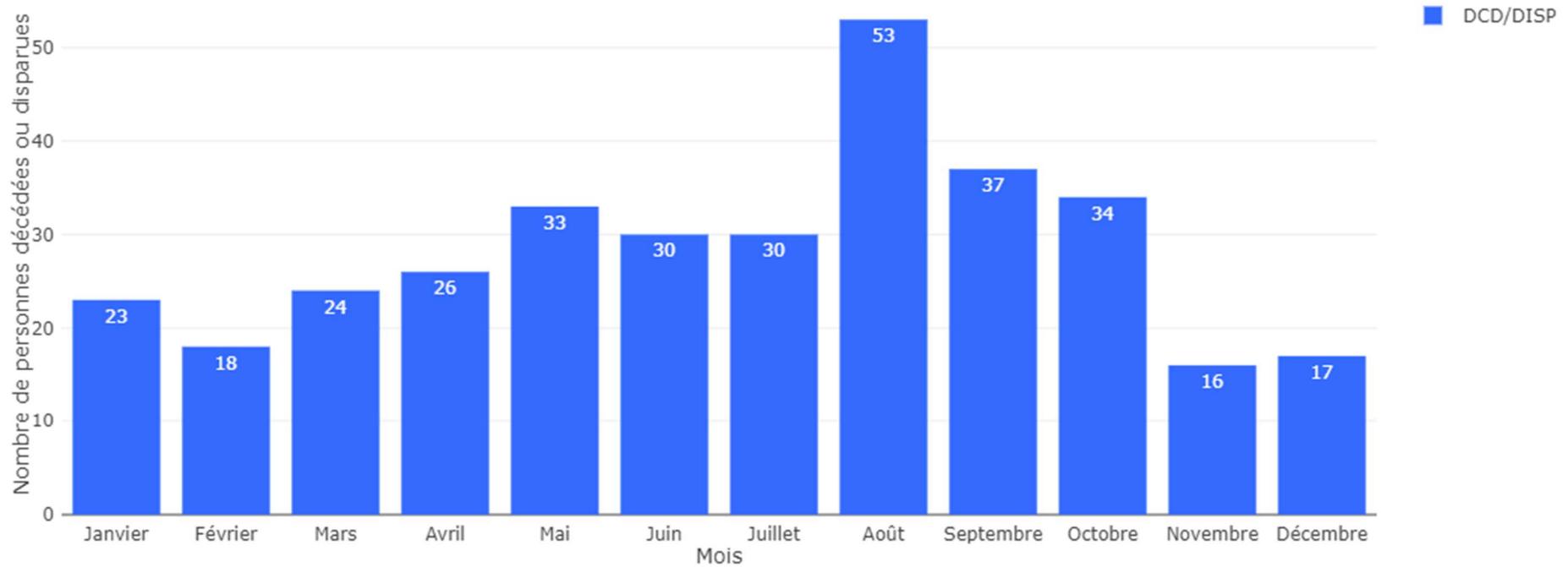


1.5 Le paradoxe des saisons

Nombre d'opérations par mois pour la Plaisance depuis 2015 [Q-2173]



Décédés/Disparus par mois depuis 2015 en plaisance [Q-2174]



La proportion entre le nombre d'opérations et le nombre d'accidents graves (décédés et disparus) montre par exemple que le mois de janvier est de 24 pour 1000 alors que pour le mois d'août elle est de 6 pour 1000. La navigation hors saison estivale doit faire l'objet d'une grande préparation et de vigilance.

1.6 Le bilan humain

[Q2170-Q2148]

	2020
Personnes décédées ou disparues	58
Personnes secourues	2120
Personnes assistées	9504

A noter que globalement les chiffres sont en baisse excepté pour les personnes décédées ou disparues.

Répartition des personnes décédées ou disparues par flotteurs :

[Q2172 - 1770]

Moteur < 8 m	37
Moteur > 8 m	1
Voiliers	17
Annexes	3

1.7 Evénements marquants

Parmi les évènements marquants de l'année 2020, le SNOSAN retiendra notamment :

- 9 janvier 2020 : au large de l'île Groix, une femme de 46 ans décède sur un voilier en difficulté (panne électrique, chavirement et dématâge).
- 12 juillet 2020 : un homme de 60 ans rentre seul de nuit vers son bateau, dans son annexe. Pas de moyen de communication, pas de moyens lumineux. Important dispositif de recherche aérien et nautique pour être retrouvé au bout de 16 heures : Falcon50/Dragon 56/NH 90 Lann-Bihoué/Dragon 29/Canot SNSM/Patrouilleur Gendarmerie/Semi rigide Pompiers.
- 20 août 2020 : au Cap d'Antibes, un garçon de 9 ans décède dans un accident en mer. L'enfant se trouvait à bord d'un bateau avec trois adultes. L'embarcation a heurté l'îlot rocheux (non balisé) de la Grande Grenille. On dénombre depuis 2000, 7 accidents sur cet écueil.
- 14 octobre 2020 : les corps de 3 personnes (avec leur brassières) sont retrouvés au large de St Guenolé (29) suite à une sortie sur un navire de plaisance à moteur de moins de 8 m.

1.8 Conclusion et préconisation

Malgré une année marquée par deux périodes de confinement, les conclusions et les préconisations sont quasi similaires à celles formulées en 2019. D'une part il est essentiel de préparer sa sortie. A ce titre, la météo du jour doit être consultée et son navire entretenu. D'autre part, les moyens d'alerte à bord des annexes ne doivent pas être négligés. En mer, la sécurité c'est l'affaire de tous.

Par ailleurs, nous espérons pouvoir rapidement distinguer les facteurs générateurs de l'accidentologie dans nos prochaines analyses grâce au déploiement de l'appliquatif Seamis au sein des CROSS.

Enfin, le facteur météorologique est souvent prépondérant, soit en cause directe soit en facteur aggravant. L'intégration de l'établissement public Météo France au SNOSAN à partir de 2021 doit permettre de nouer un partenariat étroit pour des actions d'information, de prévention ou d'analyse saisonnière ou après accident.

Pour mémoire, un aperçu des recommandations émises durant 2020 :

**PLAISANCIERS,
APPEL À LA PRUDENCE
APRÈS LE DÉCONFINEMENT !**

COVID-19

Sur les pontons comme à bord,
appliquez les gestes barrières !

Évitez les regroupements !

Respectez le protocole de sécurité
sanitaire du port !

VOTRE NAVIRE EST CONFINÉ DEPUIS L'HIVER, PRÉPAREZ-LE

- ✓ Vérifiez le moteur et la batterie, contrôlez la qualité du carburant (présence d'eau - boues - bactéries...).
- ✓ Inspectez et testez les organes sensibles (passe-coque, vannes, systèmes de barre, connectiques électroniques, gréement et état général de la coque).
- ✓ Contrôlez le fonctionnement des moyens radios.
- ✓ Vérifiez l'armement de sécurité.

Un doute ? Faites appel à un professionnel.



DÉCONFINEMENT RAISONNABLE

Adaptez votre première sortie en mer à un court programme de navigation.
Absence d'activité physique : ne surestimez pas vos capacités ni celles de votre équipage.

Reporter une sortie, c'est mieux la préparer.

Suivez l'actualité des affaires maritimes :
www.linkedin.com/company/mer-gouv

Véhicules Nautiques à Moteur (VNM)



Maîtrisez votre engin !
Évolution très lente à moins
de 300 mètres de la côte.



Portez un gilet !

Pratiquants - Loueurs - Encadrants :
respectez et faites respecter ces règles de sécurité



Attention aux chutes
des passagers par l'arrière !



Risques de lésions GRAVES
dus à l'exposition au jet
puissant de la turbine
de propulsion.



Exigez le port
d'un bermuda
en néoprène
par vos passagers !



Suivez l'actualité des affaires maritimes : www.linkedin.com/company/mer-gouv

2. LES LOISIRS NAUTIQUES

2.1 Bilan global –chiffres CROSS-

Le nombre global d'opérations s'élève à 2355 opérations [Q- 1749], soit un volume quasi identique à l'année 2019 malgré les confinements. Ce chiffre reste élevé par rapport aux années précédentes.

- 1921 personnes ont été secourues (soit +38%) [Q-1592] ;
- 407 personnes ont été assistées (-33%) [Q-1592] ;
- 112 personnes ont perdu accidentellement la vie (pour 115 en 2019) ;
- 1259 opérations ont été déclenchées par un téléphone portable à terre [Q-1820]

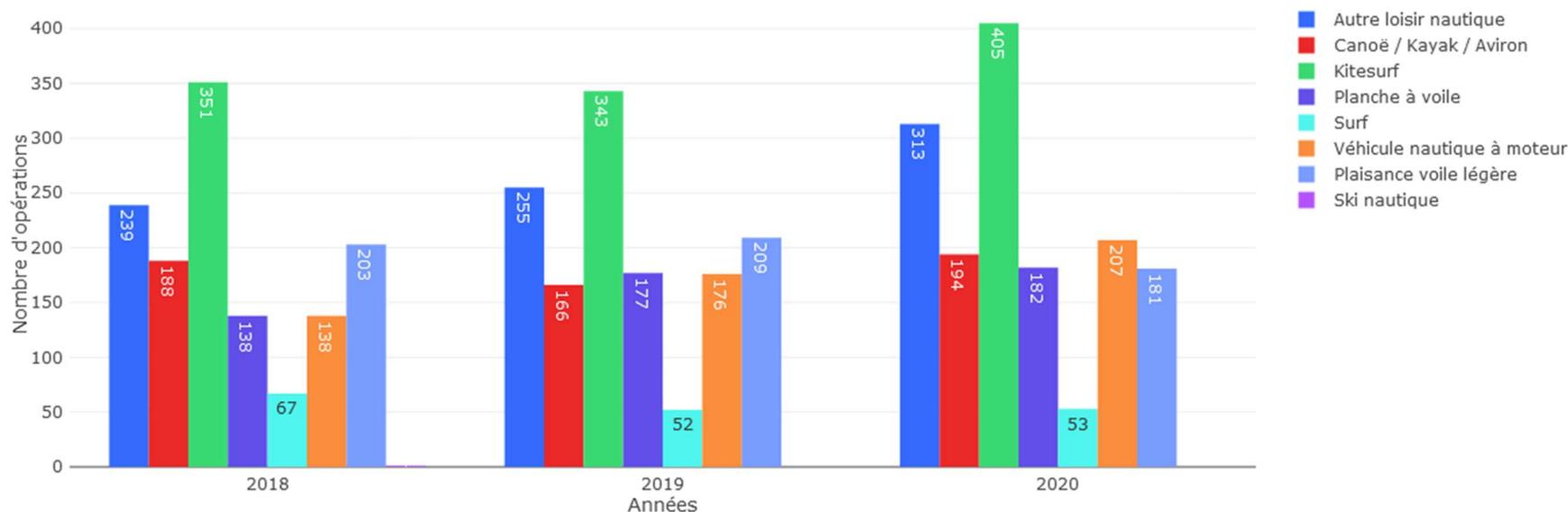
Nombre d'opérations en loisirs nautiques par CROSS depuis 2015 :

	annee							Totals
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	
cross								
Étel		484	446	559	734	592	675	3,490
La Garde		416	413	458	450	505	499	2,741
Corsen		202	119	250	275	365	350	1,561
Jobourg		198	139	191	210	222	267	1,227
Gris-Nez		237	147	138	179	265	199	1,165
Antilles-Guyane		93	98	107	146	149	119	712
Corse		113	98	105	98	59	93	566
Polynésie		59	65	70	83	69	80	426
La Réunion		67	59	71	51	65	47	360
Nouvelle-Calédonie		49	56	39	33	36	18	231
Mayotte		6	1		17	12	8	44
Totals		1,924	1,641	1,988	2,276	2,339	2,355	12,523

[Q-878]

C'est le CROSS ETEL qui a été le plus sollicité (+ 14%), le plus souvent pour des « sans avarie en dérive » c'est-à-dire des pratiquants qui la plupart du temps ne peuvent regagner la côte pour des raisons météorologiques, des problèmes de conditions physiques ou de niveaux techniques. Les fausses alertes et la baignade complètent les principales origines des opérations. [Q-2123]

Nombre d'opérations par type de flotteur :



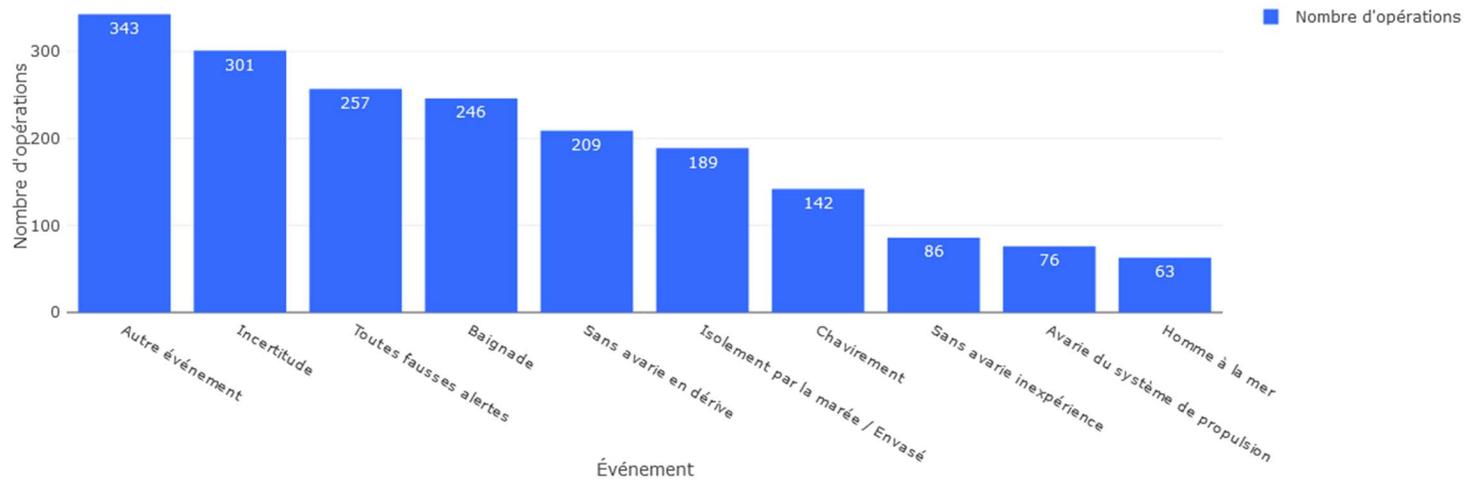
[Q-1816]

Pour précision, la catégorie “autre loisir nautique” comprend notamment les activités d’engins de plage de type matelas pneumatiques, bouées, paddles, etc.

L’intégralité des supports et activités a généré une augmentation des interventions (hormis la voile légère). Un effet déconfinement a bien eu lieu dès le mois de juillet.

Nombre d'opérations par évènements :

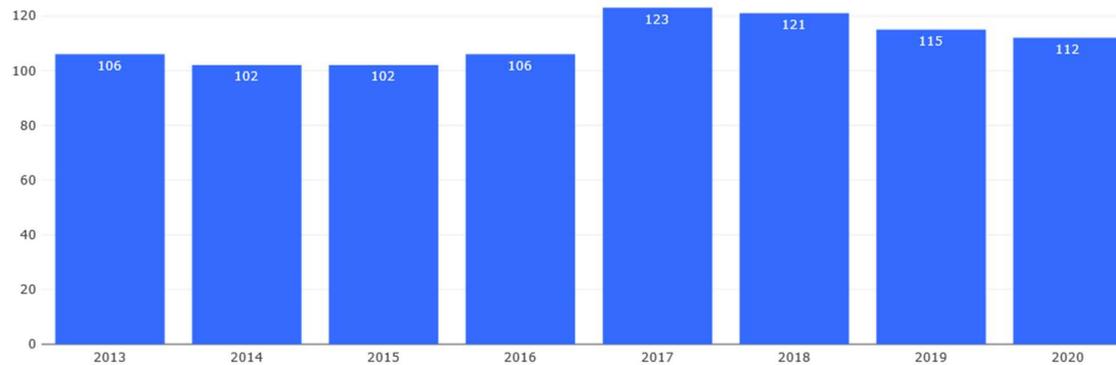
Les dix premiers types d'évènements déclenchant en Loisirs Nautiques :



[Q- 1822]

Les isolements par la marée baissent de 20% mais les baignades augmentent de 12% par rapport à l'année passée. 24% des interventions concernent les activités sans flotteur.

Evolution du nombre de personnes décédées ou disparues depuis 2013 en loisirs nautiques :



[Q-2156]

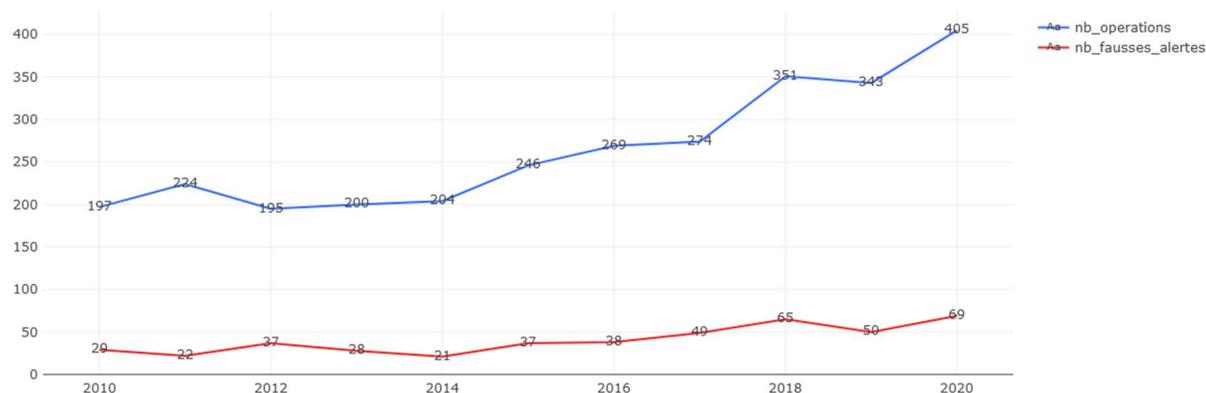
- **Sur les 112 personnes décédées ou disparues** accidentellement en 2020, on distingue :
 - 18 victimes sont en lien avec un flotteur de loisirs nautiques : 1 en kite surf, 1 en voile légère, 3 en véhicule nautique à moteur, 11 en canoé kayak, 1 en surf, 1 en planche à voile [Q1814].
 - 94 victimes sont à déplorer au titre des “sans flotteurs”, notamment au travers de 34 en baignade, 21 en plongée, 13 emportées par une lame ou chute de falaise et 2 en isolement par la marée [Q1815].

A ces 112 personnes, le SNOSAN est en mesure d'ajouter, depuis l'année 2019, les résultats issus des opérations SDIS récoltées (CMVOA+SDIS conventionnés). On y dénombre 166 décès par noyades en milieu maritime hors CROSS avisés. Il convient enfin d'ajouter 10 personnes décédées ou disparues déclarées par la SNSM hors CROSS avisé (cf infra).

Ce sont donc au total 288 personnes qui ont perdu la vie en 2020 pour des activités de loisirs nautiques.

2.2 Bilan kite surf

Evolution des opérations Kite surf depuis 2010 :



[Q – 2125]

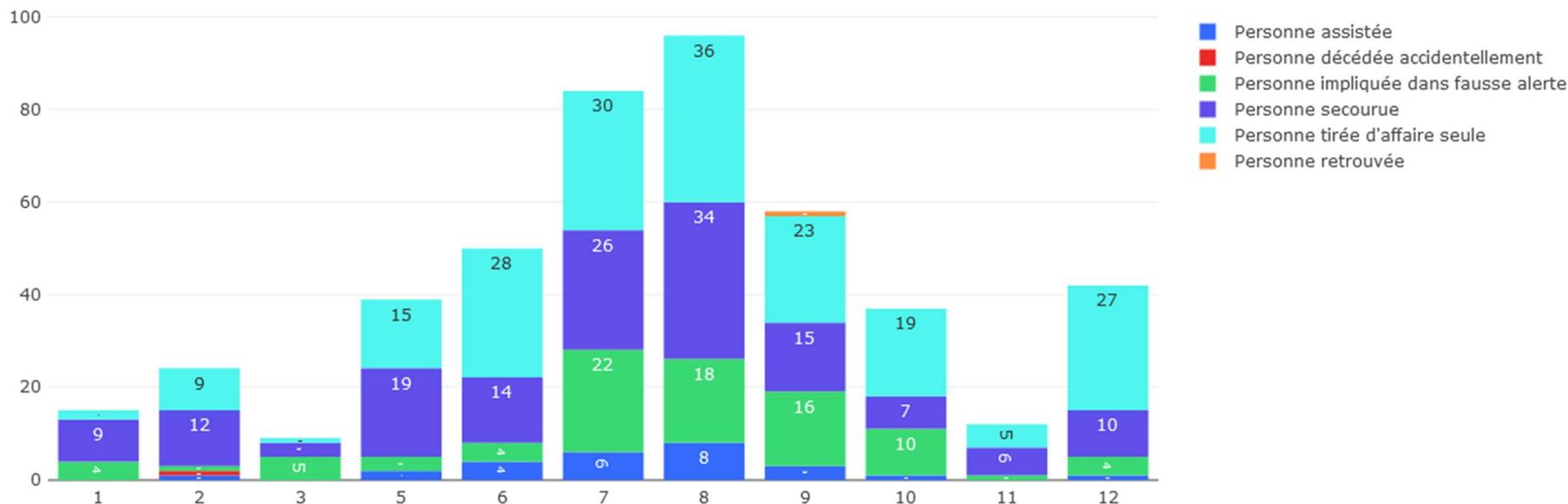


Les opérations liées à la pratique du kite surf connaissent une hausse sensible cette année qui conduit à voir le nombre de déclenchements doubler en 10 ans. Il en va de même pour les fausses alertes souvent initiées par erreur par des témoins depuis la côte qui représente entre 15 et 17% des opérations.

Bilan humain 2020 :

La létalité de la discipline chute clairement en 2020 avec une personne décédée. Il conviendra de vérifier pour 2021 si cette tendance se confirme au regard des messages portés par les administrations et les fédérations sportives concernées (FF Voile et FF Vol libre)

Bilan humain par mois en kite surf pour 2020 :



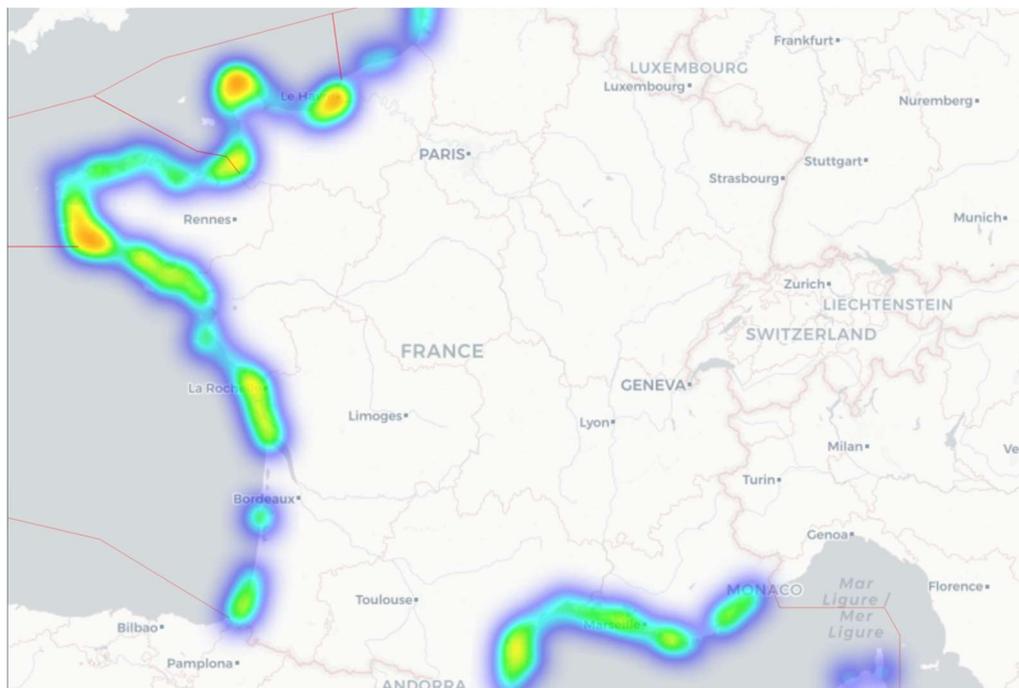
[Q-1723]

On note clairement l'effet du confinement en mars et avril (absence d'opération en avril) et en novembre.

On retient surtout que les mois qui ont suivi les 2 confinements sont marqués par une augmentation des opérations par rapport une année classique. Ainsi, le mois de mai 2020 est égal au mois de mai 2019 alors même que les plages n'ont été rouvertes que le 16 mai. La fin novembre et le mois de décembre comptent autant d'interventions que durant le mois de juin.

La pratique se développant tout au long de l'année, elle s'expose à des conditions météorologiques plus exigeantes. Les débuts et fins de navigations restent des périodes à hauts risques. L'excès de confiance est peut-être la première cause d'accident.

Localisation des opérations 2020 :
 Source site web carte.snosan.fr



RÈGLES DE PRIORITÉS

- Le vent vient de la gauche de ma trajectoire je suis bâbord amures donc je laisse la priorité et je dois m'écarter
- Je rattrape donc je laisse la priorité et je dois m'écarter

ATTITUDES

- Quand je croise sous le vent je baisse mon aile et je dois rester à l'écart.
- Si je rentre à la plage je laisse celui qui sort se mettre à l'eau, si je navigue au bord je dois rester à l'écart des sortants et rentrants.
- Je conserve une zone libre sous mon vent. J'ai une observation panoramique avant de changer de trajectoire ou de sauter.
- Je dois m'écarter de celui qui surfe ou généralement qui est moins manoeuvrant.

PRINCIPAUX SIGNES DE COMMUNICATION

- Je veux poser mon aile, peux-tu la saisir?
- Je suis prêt à ce que tu lâches mon aile.
- Je vais changer de direction ou sauter.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr
 Suivez l'actualité des affaires maritimes sur [LinkedIn](#) # affaires-maritimes
 Fédération française de voile : www.ffvoile.fr/ffv/web/

DICOM-06ITM/DIV/18230 - Mars 2019 - Impression : MTE5-MICT/SG/SPSS/IAL - Imprimé sur du papier certifié écologique européen

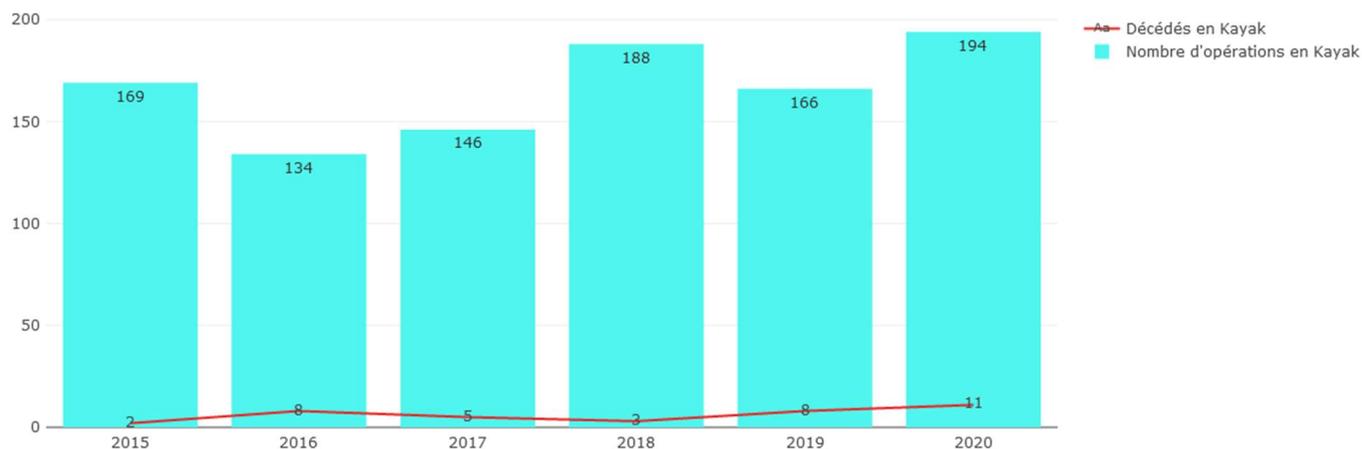
Les points "chauds" sont clairement localisés sur la Normandie, le Nord Atlantique Manche Ouest et l'ouest du Golfe du Lion et confirment une tendance déjà observée les années passées.

La formation à la pratique du kitesurf, le montage et la manipulation du gréement, une connaissance minimum en météorologie, l'étude du site au travers d'une formation auprès d'un professionnel restent les clefs de l'amélioration sécuritaire de la pratique.

2.3 Bilan canoë kayak

Le SNOSAN porte à nouveau son attention cette année sur les activités de kayaks de mer dont la mortalité ne cesse d'augmenter. L'attention du Snosan est attirée en 2020 sur le nombre de personnes décédées ou disparues (11) pour l'activité kayak de mer, qui n'a jamais été aussi important alors même que le nombre d'opérations a plutôt baissé cette année.

Nombre d'opérations et de personnes décédées ou disparues en kayak depuis 2015 :



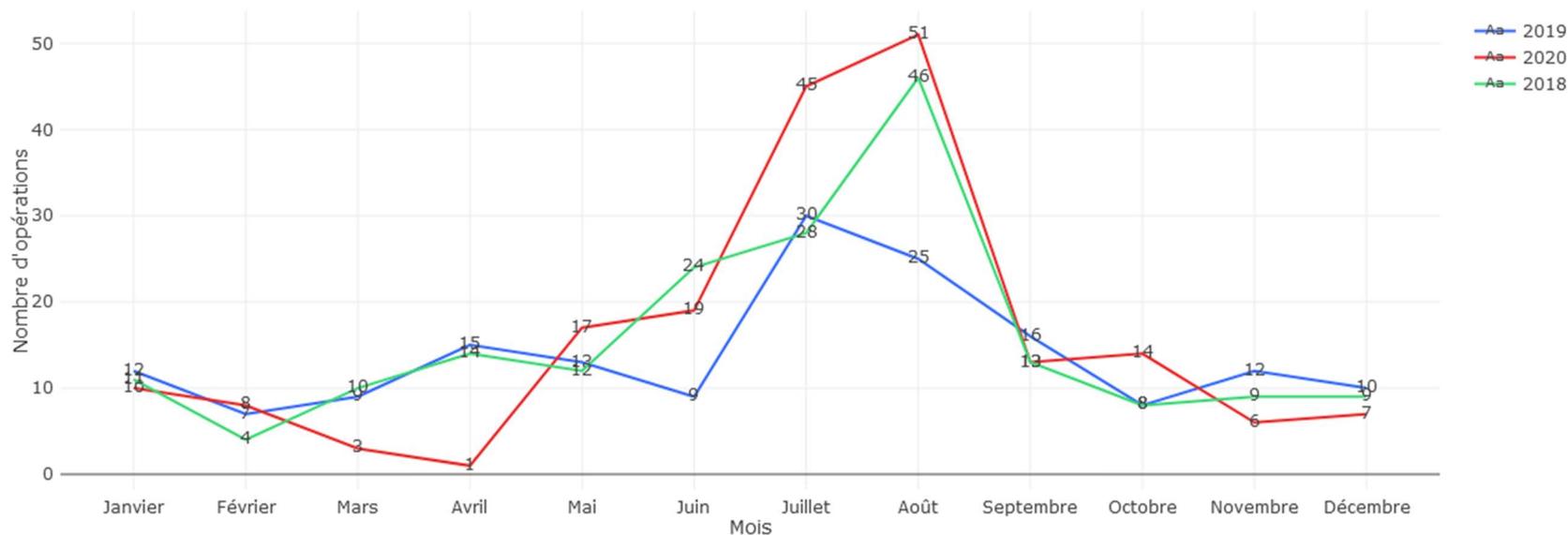
[Q-1826]

Un focus portant sur l'origine des opérations depuis 2010 montre que le chavirement, la dérive et l'homme à la mer demeurent des causes importantes.

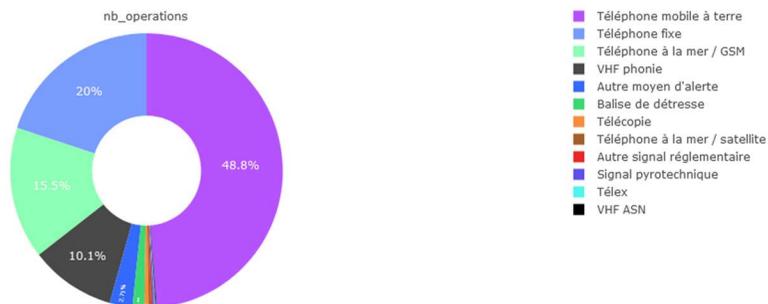
evenement	Totals
Toutes fausses alertes	140.00
Incertitude	263.00
Autre événement	215.00
Chavirement	201.00
Sans avarie en dérive	163.00
Sans avarie inexpérience	150.00
Homme à la mer	137.00
Rupture de mouillage	28.00
Blessé EvaSan	19.00
Totals	1,561.00

[Q-1824]

La répartition par mois des opérations sur les 3 dernières années nous montre qu'il conviendra d'être très attentif à la préparation de la période estivale. Remarquons pour autant que sur les 11 décès, 6 sont intervenus en janvier, février et novembre.[2113]



Les moyens de communication employés pour le déclenchement des alertes se trouvent très majoritairement à terre (68%). Il conviendrait de sensibiliser les pratiquants à l'emport d'un moyen d'alerte à bord afin que du temps soit gagné pour les opérateurs du secours.



[Q- 2114]

D'une façon plus globale, l'accompagnement de cette pratique mériterait un travail de fond porté conjointement entre les administrations concernées et les fédérations afin de sensibiliser les pratiquants. L'accompagnement de ces pratiques, plutôt perçues comme faciles d'accès, mérite d'être maintenu, voire appuyé, notamment en mettant l'accent sur la formation, l'équipement et une condition physique correcte (cf. Guide du kayak en mer, MTES, 2019 ; voir aussi l'étude "Eléments d'appréciation du couple kayak-kayakiste en mer", Ministère en charge de la mer et Ministère en charge des sports, 2011).



Leçon 4 : dessaler-ressaler avec un kayak en mer

2.4 Bilan des isolements par la marée :

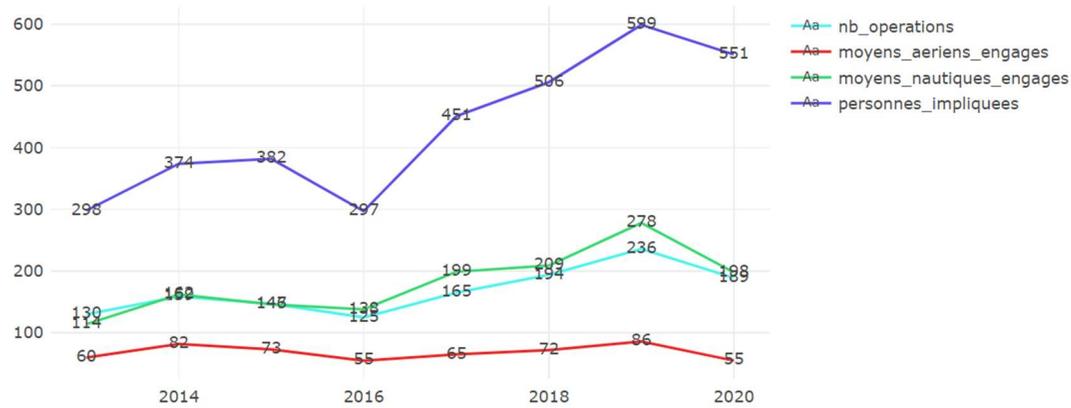
Les Préfectures Maritimes et Cross concernés multiplient les messages de prudence et de préconisations tout au long de l'année. Réseaux sociaux, messages radio, sensibilisation du public sur l'estran le 22 août par la Brigade Nautique de Granville. Ces initiatives témoignent de l'importance accordée au sujet par les autorités. Les messages d'alertes sur téléphones cellulaires, dont la mise en œuvre doit débuter en 2022 contribuera sans doute à la mise en sécurité des pratiquants de ce loisir.

Le volume global d'opérations et son évolution :

C'est l'année de la rupture d'une hausse qui durait depuis 2016. Bien évidemment, les mesures sanitaires du printemps expliquent ce constat. [Q-2128]

551 personnes ont été impliquées dans 189 opérations. On déplore malgré tout deux personnes décédées en Baie de Bourgneuf (Données Cross) ainsi que trois autres détectées par une veille presse.

Opérations d'isolement par la marée depuis 2013



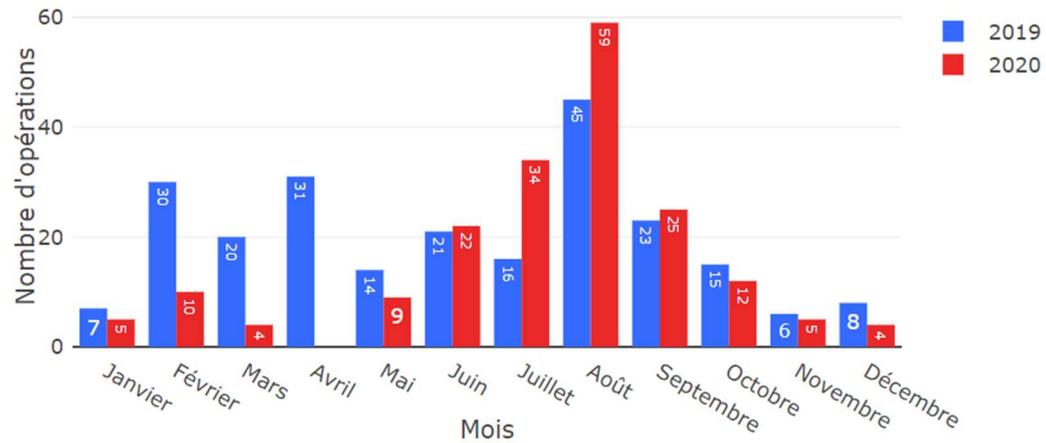
[Q-2157]

Les restrictions sanitaires ont impacté deux marées à fort coefficient, 117 en avril et 108 en mai.

Le déconfinement a provoqué une forte affluence sur les côtes de la Manche principalement durant le mois de juillet.

Parmi cette population, une fraction a découvert les sites littoraux ce qui peut expliquer ce rebond du mois de juillet. [Q-2130]

#copil2021-isolement par mois 2019/2020



Le jour de la semaine le plus sollicitant, en 2020, a été le samedi.

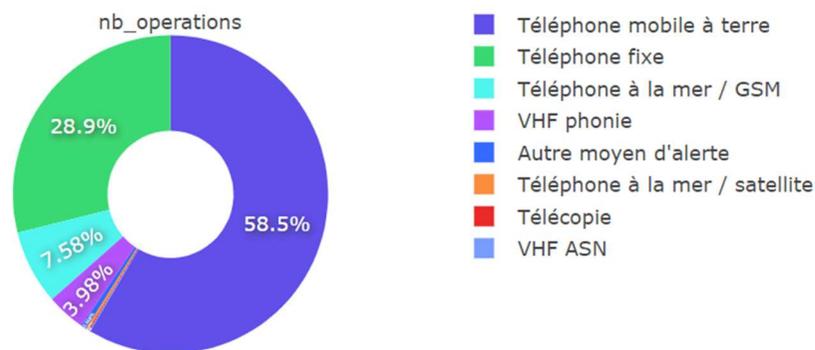
Les dates à retenir pour 2021 :

dates	coefficients
Vendredi 28 mai	103
Samedi 26 juin	98
Dimanche 25 juillet	96
Lundi 23 aout	97
Vendredi 10 septembre	101
Samedi 9 octobre	106
Samedi 10 novembre	110

Les zones sensibles ont été les suivantes : Baie de l’Authie (Berck plage) :8 ; Baie de Somme : 17 ; Baie Mont St Michel : 13 ; Baie de Bourgneuf : 10.

Constat sur les moyens d’alerte :

Sur les 1056 appels aux Cross depuis 2015, seul 80 ont été effectués depuis un mobile en mer. On peut aisément en déduire que les alertes sont données par des témoins à terre ou pour des raisons d’inquiétude depuis un fixe.[2134]



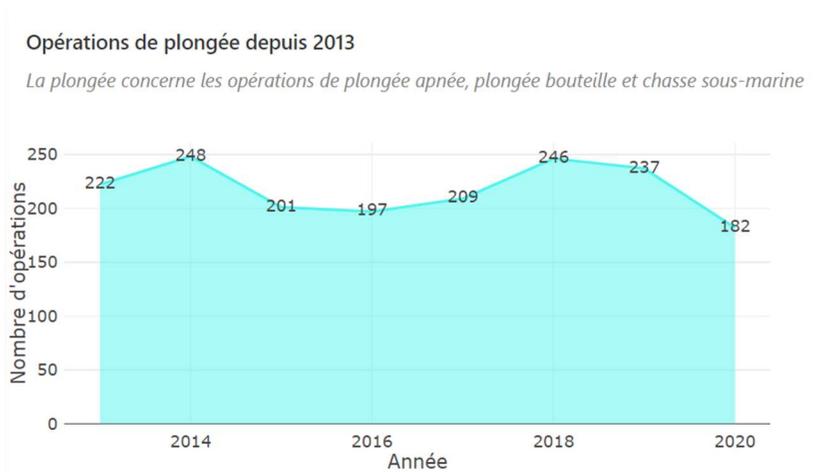
Le GT Snosan recommande d’insister sur le fait **d’emporter avec soi un moyen de communication lors d’activité sur l’estran**. D’autre part dans son bilan 2020 le Cross ETEL signale que les systèmes d’alerte type MOB, bracelet DIAL sont en progression.

Moyens de secours engagés

Ces événements ont mobilisé 318 heures de moyens de secours dont 35 heures de moyens aériens (Q 1821). Des précautions simples de la part de la population, rappelées régulièrement par la Préfecture maritime de la Manche et mer du nord et la Préfecture Maritime Atlantique, permettraient sans doute d'éviter de recourir à ces moyens coûteux et utiles sur d'autres théâtres d'opérations.



2.5 Bilan plongée (la pratique en bouteilles, la chasse sous-marine ainsi que l'apnée)



[Q-752]

Evolution des opérations pour la plongée depuis 2013 dans les principaux départements concernés :

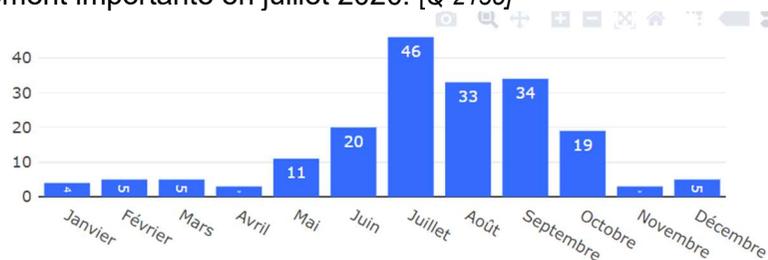
Departement	annee							Totals
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Var	43	46	53	80	69	56	347	
Bouches-du-Rhône	32	37	32	37	45	24	207	
Finistère	10	15	12	13	12	12	74	
Alpes-Maritimes	10	8	10	7	19	14	68	
Corse-du-Sud	19	6	9	12	10	9	65	
Polynésie	8	8	6	11	7	18	58	
Réunion	11	5	9	10	10	13	58	
Guadeloupe	3	6	9	12	6	6	42	
Martinique	4	5	13	9	8	2	41	
Haute-Corse	10	8	9	8	1	2	38	
Morbihan	7	9	4	7	6	5	38	
Nouvelle-Calédonie	1	13	8	4	3	1	30	
Pyrénées-Orientales	8	1	6	8	5	2	30	

[Q-1014]

Excepté à La Réunion et en Polynésie, les chiffres sont à la baisse dans les départements régulièrement concernés.

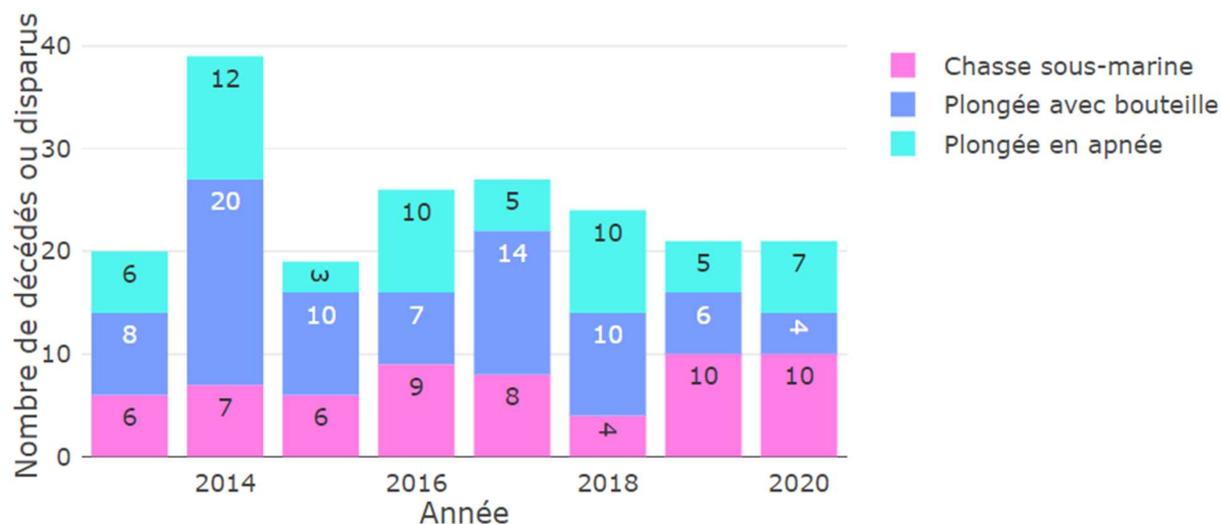
Répartition annuelle des opérations :

C'est la première fois depuis 2014 que le mois de juillet est le plus sollicité. Cela corrobore le fait que la fréquentation et la, pratique des diverses activités nautiques ont été particulièrement importante en juillet 2020. [Q-2135]



[Q-2135]

Personnes décédées et disparues en plongée depuis 2015 (tous les CROSS) :



[Q-759]

Les pratiques de l'apnée et de la chasse sous-marine s'effectuent souvent de manière solitaire ou distanciée, malgré les recommandations. (Pour des raisons de sécurité pour la chasse.) **10 personnes décédées pour 20 opérations en chasse sous-marine, le ratio parle de lui-même et doit être communiqué pour inciter une pratique en binôme à minima.**

Les conséquences d'un éventuel problème peuvent s'avérer tragiques.

Le travail de fond des diverses instances sur la gestion des accidents de plongée semble porter ses fruits

2.5 Quelques évènements marquants en Loisirs Nautiques pour l'année 2020 :

- Samedi 11 janvier le Cross Gris-Nez reçoit une alerte en fin d'après-midi. 4 kayakistes sont en difficultés à la sortie de la baie de Somme. D'importants moyens sont déployés et les recherches durent toute la nuit. Une personne est retrouvée vivante, 3 seront déclarés décédés en fin de nuit à proximité du Crotoy.
- Jeudi 20 août Carcans, un père et ses deux enfants de 17 et 13 ans sont pris à 15H00 par un courant de baie dans une zone non surveillée. Les trois personnes sont décédées.

2.7 Observations liées à de nouvelles pratiques : le wing foil

Le wing foil connaît un développement conséquent depuis 2 ans. Aux yeux du grand public, le matériel et les usages conduisent souvent à assimiler ce nouveau support à la planche à voile mais il semble que la définition relative au kite surf contenue dans la division 240 lui soit plus adaptée : « *quelle que soit sa longueur, flotteur sur lequel le pratiquant se tient en équilibre dynamique, et dont la propulsion est assurée par une aile aérotractrice.* » (Article 240-1.02)

A défaut de recourir à cette définition, le wing foil a vocation à être identifié comme un engin de plage.

L'assimilation au kite surf conduirait le pratiquant à s'équiper obligatoirement :

- D'une aide à la flottabilité d'une capacité minimale de 50N ou une combinaison ou un équipement de protection conforme aux dispositions de l'article 240-2.13,
- D'un moyen de repérage lumineux individuel, étanche, ayant une autonomie d'au moins 6 heures, de type lampe flash, lampe torche, ou cyalume, à condition que ce dispositif soit assujéti à chaque équipement individuel de flottabilité ou porté effectivement par chaque personne à bord.
- D'un marquage de l'identifiant de la personne, physique ou morale, qui en est le propriétaire et permettant de la contacter. Cet identifiant, en caractères d'un centimètre minimum de hauteur, doit être inscrit sur la voile ou sur un support qui en est solidaire. Il doit être constitué soit par le nom soit par les coordonnées téléphoniques ou électroniques du propriétaire ou par plusieurs de ces identifiants

Notons en outre qu'il est fortement recommandé le port d'un casque et d'une protection contre les chocs de type veste d'impact, d'un sifflet et autant que possible d'un moyen de communication avec la terre.

L'usage d'un foil doit conduire à une grande attention des pouvoirs publics quant aux conflits possibles avec d'autres usagers du littoral.



3. Données complémentaires :

3.1 Données complémentaires SNSM



1298 fiches opérations ont été saisies par les nageurs sauveteurs. Cependant 3110 opérations ont été recensées.
Les nouveaux outils numériques de saisie envisagés par la SNSM devraient nettement améliorer le recueil des données.

- Les Nageurs Sauveteurs ont fait face à une affluence importante durant les mois de juillet et août : 3122 personnes ont été secourus et 15990 soignées.
- Les Sauveteurs embarqués ont opéré 4083 interventions et secouru 7408 personnes (Valeurs les plus hautes de ces trois dernières années).

Dans le cadre des missions sous directives des CROSS, 1671 sont classées en SAR et 2080 en MAS.

Les chiffres du tableau ci-dessous ne reflètent que la partie en liaison avec les missions du SNOSAN. De plus, les interventions "Cross avisé" ont été retirés.

	Sauveteurs embarqués	Nageurs Sauveteurs	TOTAL
Opérations concernant le SNOSAN CROSS non avisé	198	608	806
PLAISANCE	129	52	181
LOISIRS NAUTIQUES	69	556	625
PERSONNES SECOURUES	404	571	975
DECEDES	2	8	10

Ces chiffres ajoutent 9,4% d'opérations aux données traitées par les CROSS.

Les sauveteurs embarqués comptabilisent quant à eux 200 opérations n'ayant pas fait l'objet de la communication d'un SITREP.

3.2 Données CRS



Pour rappel, les interventions des CRS ne portent que sur les mois de juillet et août déjà présentés dans le précédent bilan SNOSAN (été 2020).

Cet été 1 813 personnes ont été secourus, dont 863 hors zone de surveillance.

1 277 interventions se sont déroulées pour des accidents graves de plage.

42 859 soins ont été apportés.

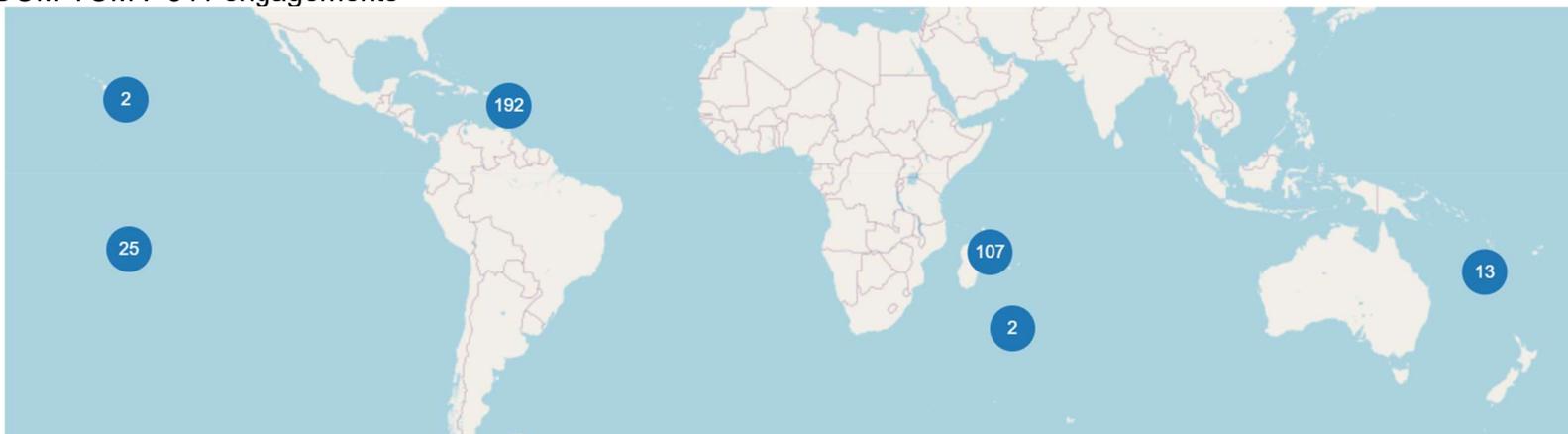
12 272 aides à baigneurs ont été nécessaires.

133 opérations ont eu lieu sur demande des CROSS.

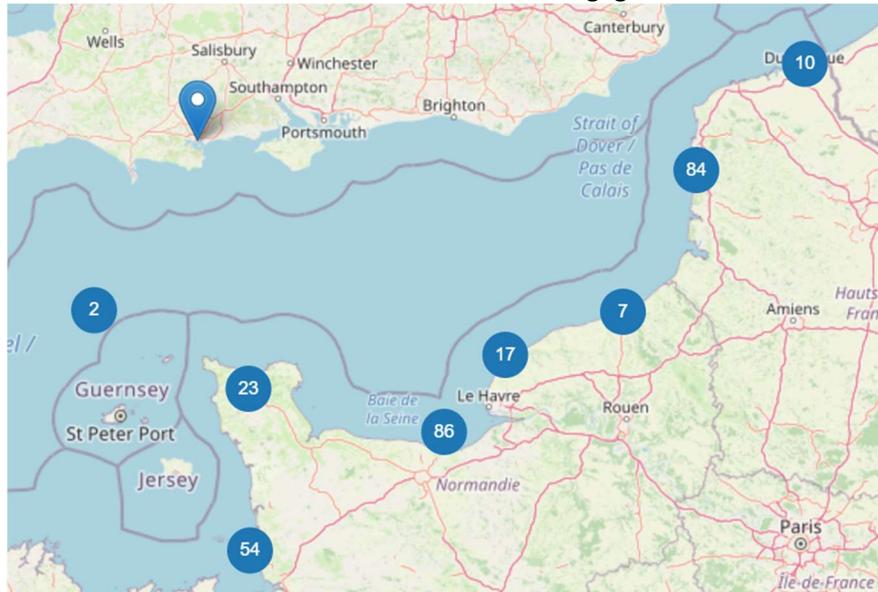
3.3 Les données SDIS

Les SDIS constituent un maillon incontournable de la chaîne des secours nautiques. Ci-dessous la répartition géographique des engagements sollicités par les CROSS. [2147]

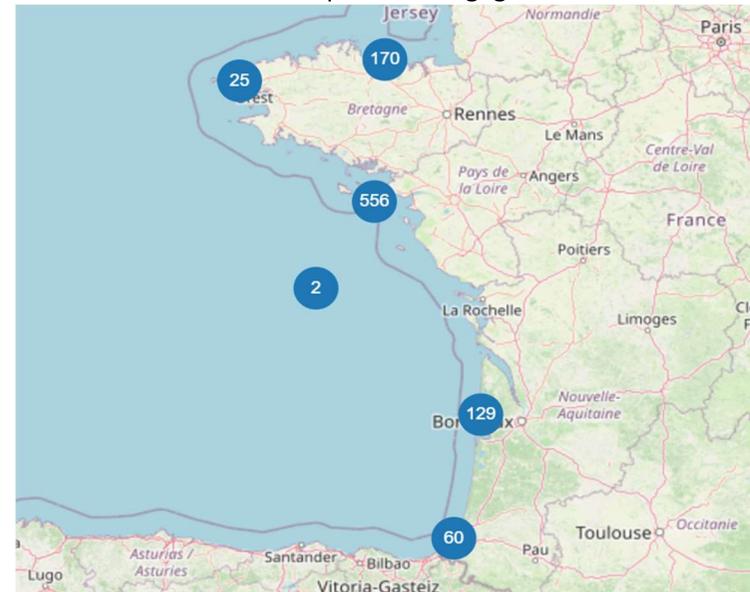
Dans les DOM-TOM : 341 engagements



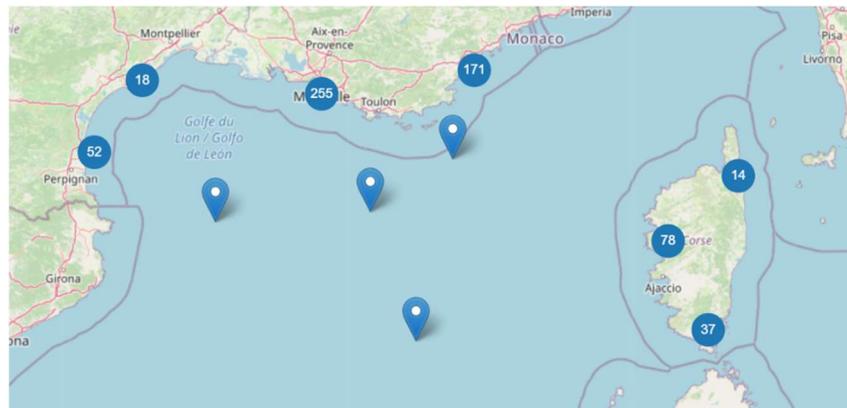
Manche et Mer du Nord : 284 engagements SDIS



Atlantique : 942 engagements SDIS



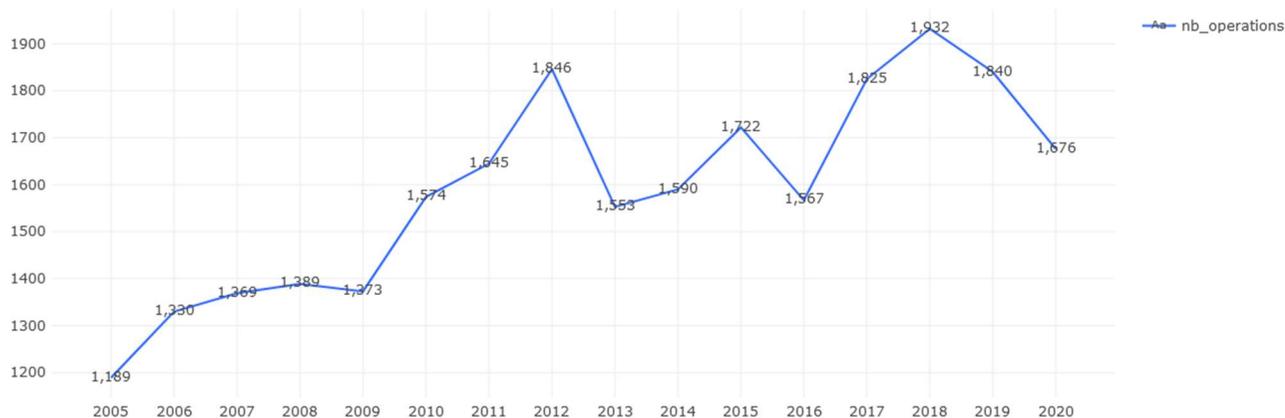
Méditerranée : 629 engagements SDIS



De plus, grâce aux conventions signées en 2020, nous pouvons dénombrer 477 opérations effectuées CROSS non avisé. Principalement pour des noyades mais aussi pour des accidents de flotteurs en Nouvelle Aquitaine (Surf, wake etc.).

3.3.1 Données globales recueillies :

Parmi l'ensemble des opérations coordonnées par les CROSS pour 2020, 1676 d'entre elles ont vu un SDIS intervenir. Ce chiffre sembler amorcer une décrue depuis 3 exercices.



[Q -2127]

3.3 Données à caractère médical

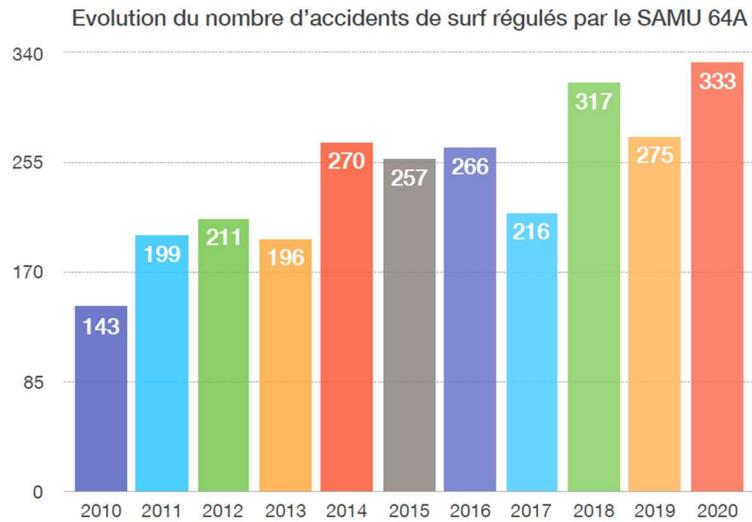
Cette année, l'attention du SNOSAN concernant les données à caractère médical s'est plus particulièrement portée sur 2 départements (Pyrénées-Atlantiques et Gironde) fortement impactés par les activités de surf et de baignade.



3.3.1 Focus sur les données du SAMU Pyrénées-Atlantiques (64)

Le SNOSAN poursuit ses échanges avec les Drs P. Labes et T. Mokni du c SAMU 64 qui établit une synthèse des admissions liées à l'activité surf sur son territoire de régulation compris entre Soustons et Hendaye et comprenant 50 postes de secours. 333 admissions y ont été enregistrées pour du surf sur l'année 2020, ce qui représente une hausse de 20% par rapport à l'année précédente.

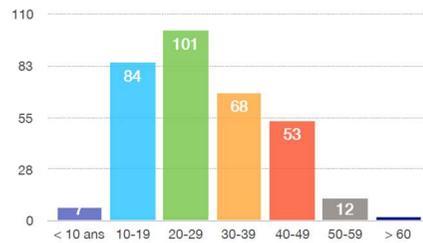
L'évolution depuis ces 10 dernières années y est la suivante :



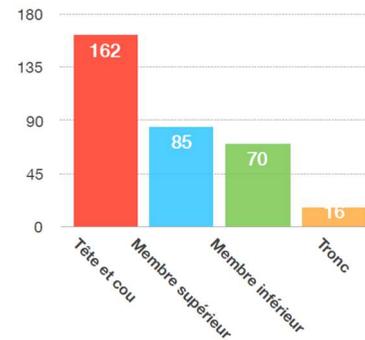
Aucun décès ni lésion grave du rachis n'ont été recensés cette année.

Le SAMU 64 fait principalement apparaître :

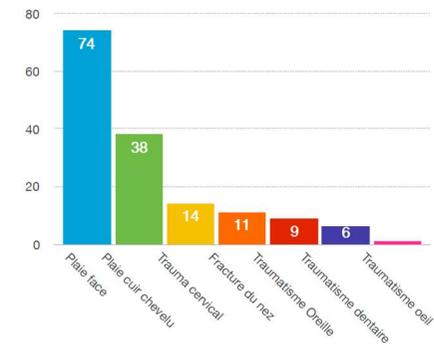
Pyramide des âges :



Les parties du corps blessés :



Les traumatismes de la tête et du cou :



Le SAMU précise qu'il s'agit dans 60% des cas d'une personne de sexe masculin. La population entre 10 et 29 ans est majoritairement concernée. Les blessures à la tête sont de loin les plus fréquentes. Les blessures aux membres supérieurs sont principalement composées de luxation de l'épaule.

Le port du casque, déjà préconisé dès 2006 par le Dr Barucq, semble incontournable pour la population des débutants surfant dans des zones surpeuplées mais pas uniquement. Force est de constater que cette recommandation tarde à être suivie.

Le SAMU insiste enfin pour que le monde du surf soit sensibilisé à cette accidentologie : les pratiquants d'abord, qu'ils soient débutants, de niveau intermédiaire ou experts, les professionnels que sont les clubs ou les moniteurs estivaux et les professionnels du secours enfin, que sont les sauveteurs sur les plages, afin d'améliorer la prise en charge des blessés et de sensibiliser les pratiquants libres.

3.3.2 FOCUS sur les données du SAMU Gironde (33)



LES DONNEES DU SAMU 33 DU 1er MAI AU 30 SEPTEMBRE 2020 :

297 interventions ont eu lieu cet été, les principaux évènements déclencheurs sont représentés par :

SURF : 130 dont 51 concernent des blessures à la tête (cervicales, scalp, arcade, lèvres etc.)

VAGUES DE BORD : 94 dont 25 luxations et 39 traumatismes

BAIGNADES : 18

BODYBOARD, SKIMBOARD, KITESURF, JETSKI etc. : 23

Les sites majeurs : **Lege cap ferret : 92** interventions (38 au poste du Grand Crohot) / Lacanau : **74** interventions / La Teste : **31** interventions / Carcan : **20** interventions.

La grande majorité des accidents a lieu après l'heure de Midi.

On compte 130 femmes et 167 hommes

194 personnes ont moins de 30 ans.

4 - LA VEILLE NOYADE 2020

4.1 Les chiffres globaux pour eaux intérieures et mer

Pour la première année, et en l'absence d'enquête triennale approfondie par Santé Publique France en 2020, le SNOSAN a été interrogé pour engager une veille, sur l'ensemble du territoire français et sur l'ensemble de l'année civile, des noyades dans les eaux maritimes et les eaux intérieures y compris les piscines.

Pour cette observation, les sources à disposition du SNOSAN sont composées des données CROSS, d'une veille presse et **surtout des données provenant de la sécurité civile via les SDIS côtiers sous convention SNOSAN ou via le dispositif Synergi rapporté dans les bulletins quotidiens du CMVOA. Le SNOSAN tient à ce titre à remercier plus particulièrement les SDIS ayant d'ores et déjà, sous convention, participé aux transferts directs des données (Nord, Pas de Calais, Somme, Morbihan, Vendée, Pyrénées Atlantiques, Bouches du Rhône, Hérault, Var et Alpes Maritimes) étant entendu que d'autres conventions sont en cours de signature avec d'autres SDIS côtiers.**

Des données ainsi collectées, le SNOSAN recense pour l'ensemble de l'année 2020 **un total de 1618 noyades** réparties de la façon suivante :

	Nombre total en 2020	Dont mineurs
Bilan humain :	1618 noyades	259 noyades
Décédés	784	68
Disparus	47	3
Blessés graves	408	113
Blessés légers	379	75
Dont piscines privées :	218	109 Dont 24 décès



En 2020, les noyades sont majoritairement intervenues en eaux intérieures (52%).

Les noyades en eaux intérieures se situent principalement en fleuves et rivières (32,7% avec 272 noyades) sur des zones, pour la plupart d'entre elles non-surveillées.

Les piscines de toutes natures concentrent pour leur part 26,2% avec 218 noyades. 81 personnes y décèderont dont 24 mineurs.

Les étangs, lacs, bassins canaux et bases de loisirs composent le reste des zones concernées.

Les noyades en eaux maritimes sont quant à elles très majoritairement situées sur les plages et en tout état de cause dans la bande des 300 mètres lorsqu'on y ajoute les noyades dans les ports, anses, baies, chenaux, jetées et digues.

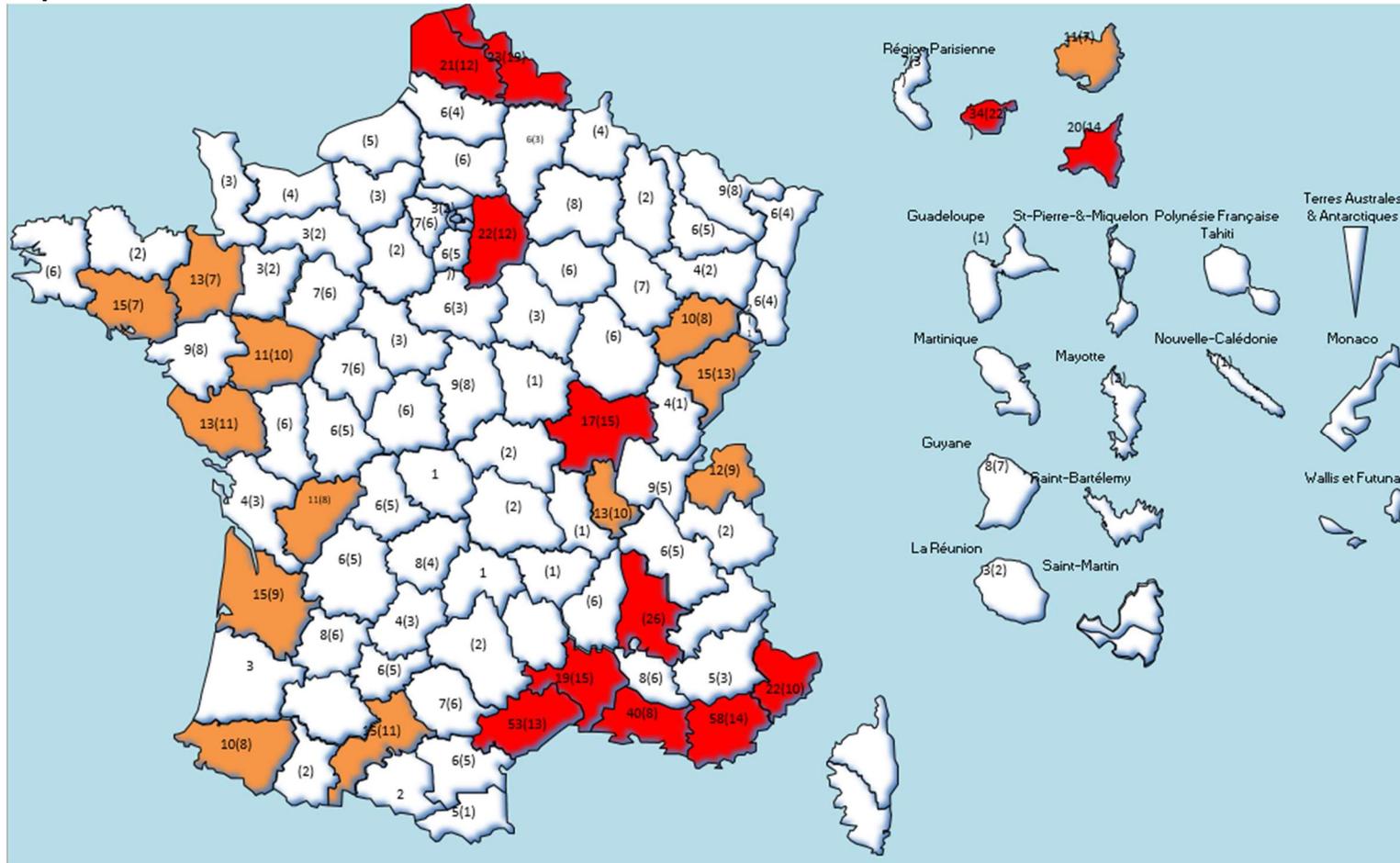
4.2 La répartition sur l'année

L'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire, fait sans doute apparaître une répartition, à certains égards, atypique.

La saison estivale, comprise entre le 1^{er} mai et le 30 septembre, concentre naturellement la grande majorité des accidents (voir le Bilan de la saison estivale 2020 SNOSAN). Pour autant, en eaux intérieures, 25% des noyades ont lieu avant ou après la saison. Cette répartition est de 15% pour les noyades en mer. Cette observation peut aussi nourrir l'organisation des campagnes de prévention.

4.3 La répartition géographique des noyades

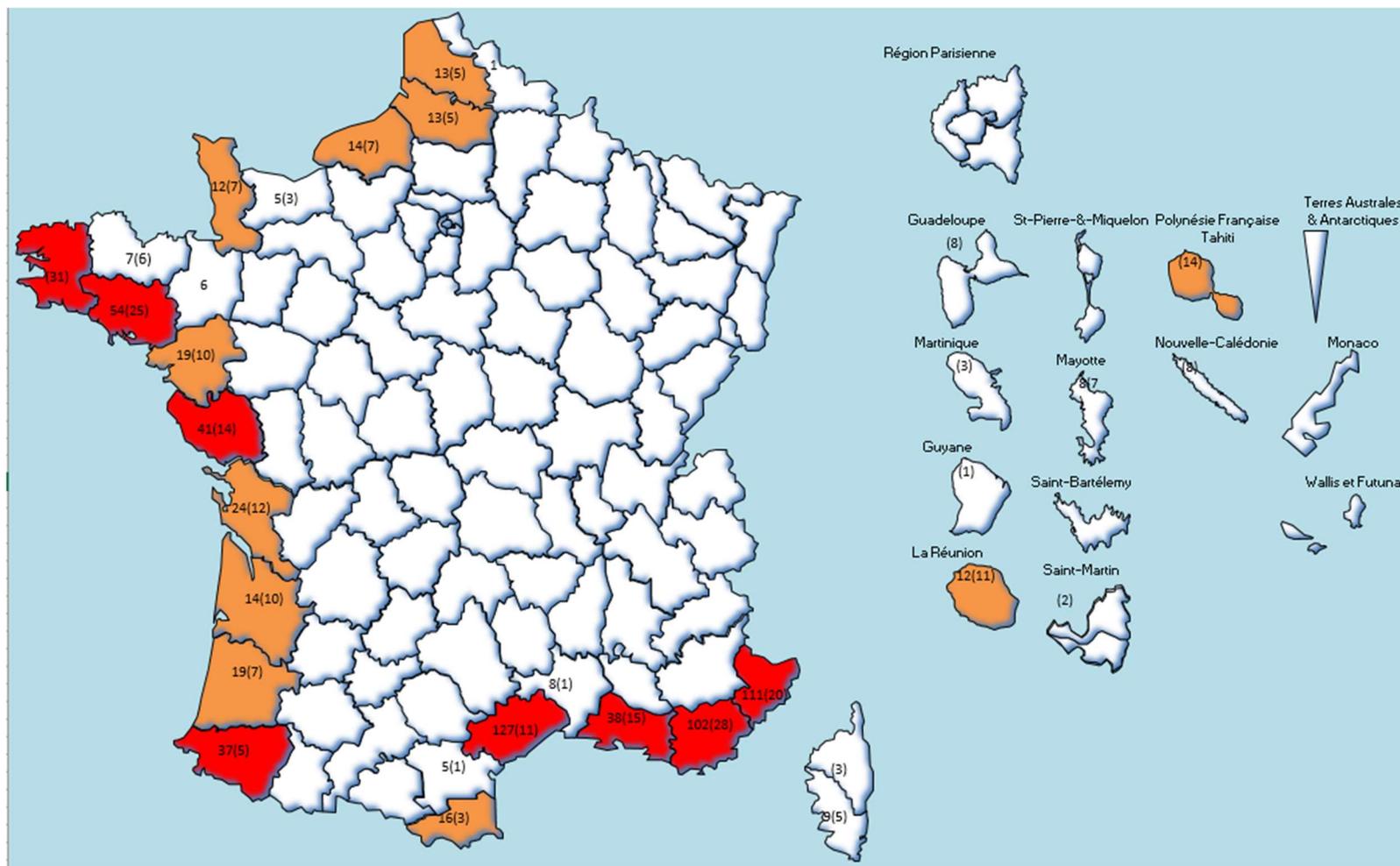
Répartition en eaux intérieures :



10 à 15 noyades
16 noyades et plus
 Le premier chiffre correspond au nombre de noyades et le second chiffre, entre parenthèses, représente le nombre de décès et de disparitions.

Le nombre de décès peut correspondre au nombre de noyés. La proportion de baignades en zones non surveillées peut expliquer ce rapport. Les départements en rouge sur la carte cumulent à eux seuls 338 noyades, soit 40% des noyades totales en eaux intérieures.

Répartition en mer :



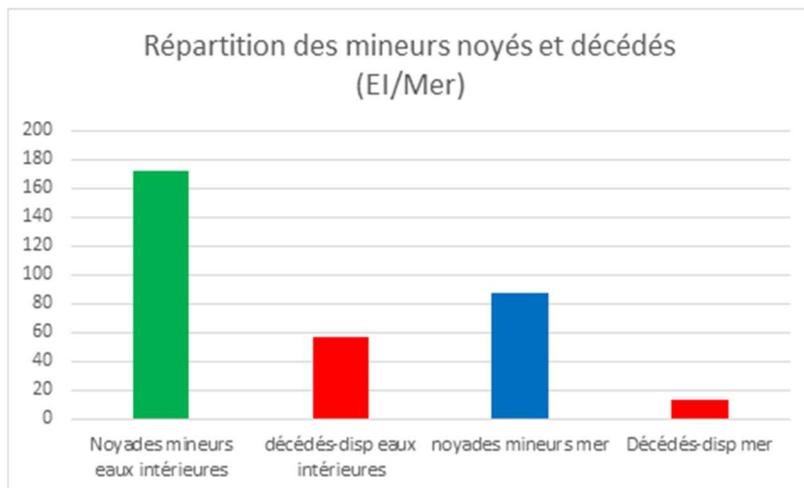
10 à 29 noyades
30 noyades et plus

Le premier chiffre correspond au nombre de noyades et le second chiffre, entre parenthèses, représente le nombre de décès et de disparitions.

Le littoral compris entre l'Hérault et la frontière italienne concentre 48 % des noyades et 25% des décès en mer en France recensés par le SNOSAN.

4.4 Le risque de noyade pour les mineurs

A partir des données accumulées, il apparaît que 259 noyades ont concerné des mineurs quelles que soient les zones fréquentées.



De ces chiffres, on observe chez les mineurs une surreprésentation des noyades en eaux intérieures dont un tiers d'entre elles débouche sur un décès ou une disparition. La pratique de la baignade en zone non surveillées et/ou en zone dangereuse y est souvent remarquée.

La répartition des noyades par tranche d'âge et par zone :

	Eaux intérieures	Mer	Total
De 0 à 6 ans	111	18	129
De 7 à 12 ans	28	45	73
De 13 à 17 ans	33	24	57
Total	172	87	259

La proportion de noyades en eaux intérieures se distingue particulièrement. Sur les 172 noyades, 109 ont eu lieu en piscine dont 24 décès et 64 blessés graves.

Ces 109 noyades concernaient pour 93 d'entre elles des enfants de 6 ans et moins (dont 20 décédés et 52 blessés graves).

Conclusion et préconisations sur les loisirs nautiques :

- ❖ **Persévérer dans la lutte contre les noyades, surtout chez les plus jeunes.**
- ❖ **Aider à la création et diffusion d'outils d'affichage lors de conditions météorologiques à risques. (Collaboration avec Météo France)**
- ❖ **Aider à la communication ciblée sur les secteurs géographiques dont les différents paramètres peuvent être accidentogènes (estuaires, zones de forts courants, particularités bathymétriques, etc.). Demande conjointe avec le BEA Mer**
- ❖ **Encourager et étudier des outils de prédictions de noyades, baïnes et vagues de bord dans des zones test.**
- ❖ **Renforcer les affichages d'informations sur les différents accès aux plages. (Proximité des zones surveillées, horaires etc.)**
- ❖ **Persévérer sur la communication d'axes de prévention liés à l'isolement par la marée (en amont des fins de semaine).**
- ❖ **Adapter les contenus de formation aux nouvelles pratiques.**
- ❖ **Conseiller de ne pas pratiquer la chasse sous-marine en solitaire.**
- ❖ **Maintenir les Journées d'Information Plongée avec les professionnels.**
- ❖ **Insister sur l'intérêt du port du casque en surf.**
- ❖ **Insister sur l'emport d'un moyen de communication permettant de prévenir les secours quel que soit l'activité pratiquée.**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*
